



RAPPORT MORAL 2020

Mai 2021

PLAN

BILAN DE L'ANNEE 2020	3
VIE STATUTAIRE ET GESTION DU BICE	4
Vie statutaire et animation du réseau du BICE	4
Ressources humaines	4
Résultats financiers	4
PRIORITES THEMATIQUES DU BICE	5
Combattre la violence à l'égard des enfants en particulier de nature sexuelle	5
Humaniser la justice pour mineurs	11
Garantir aux enfants une éducation inclusive et de qualité	18
Inclure les enfants en situation de handicap	27
Favoriser la résilience des enfants ainsi que de leurs communautés	30
APPUI PONCTUEL	32
Enregistrement des naissances	32
URGENCE COVID-19	32
SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC	35

« Un soir, où j'étais particulièrement désespérée et noyée dans mes propres larmes, j'ai écrit une longue lettre, incompréhensible à mes yeux, sur votre chat, sans espérer vraiment une réponse. Néanmoins, une psychologue merveilleuse m'a répondu avec compréhension et chaleur. Nous avons eu plusieurs conversations et j'ai suivi ses recommandations, même si c'était difficile. Grâce à nos conversations, j'ai compris que j'avais de la valeur. Maintenant, j'ai 18 ans et je suis étudiante à la faculté de médecine. J'ai décidé de devenir pédiatre pour aider, comme vous, les enfants en détresse. Merci ! »

Témoignage d'une fille accompagnée par Doctors to Children, partenaire du programme Violence du BICE en Russie.

A travers ce rapport, le BICE souhaite rendre hommage aux victimes directes et indirectes de la Covid-19, à leurs familles et au personnel soignant qui, pendant ces mois, se dévouent pour le respect du droit à la vie de tout patient.

Le BICE salue aussi la mémoire du Prof. Yébouet Boah Gofy Pascal d'Henry Le Grand, doyen de la faculté de criminologie de l'Université de Cocody à Abidjan, décédé le 2 septembre 2020. Son engagement aux côtés des ONG, notamment DDE-CI, dans l'élaboration et la diffusion du Recueil du BICE sur la justice pour enfants en Côte d'Ivoire ainsi que son action pour réconcilier enseignement académique et pratiques de terrain sont un exemple à suivre.

BILAN DE L'ANNEE 2020

La pandémie de Covid-19 a sans doute marqué l'année 2020 et l'impact sanitaire et socio-économique de ses conséquences sur la vie de millions d'enfants et de leurs familles compromet la pleine jouissance de leurs droits fondamentaux. La pandémie a affecté très concrètement non seulement la façon de travailler des équipes du BICE et de ses partenaires, mais aussi, plus globalement, l'environnement dans lequel ils développent leurs activités. Depuis le 16 mars 2020, le personnel du BICE est en télétravail et seulement des retours ponctuels au bureau ont eu lieu. En dépit de cela, les équipes se sont fortement mobilisées dans l'accompagnement des partenaires pour réorienter les projets en cours afin de répondre au mieux aux besoins des enfants et des communautés et de préserver au maximum la continuité et l'efficacité du travail du staff local concerné. Dans la même ligne, le personnel impliqué dans la collecte de fonds et la communication a témoigné d'une grande capacité d'adaptation et de réactivité face à la situation vécue. En outre, la gestion rigoureuse du BICE qui avait permis la constitution d'un montant de fonds propres conséquent, a rendu possible d'en débloquer rapidement une partie pour soutenir tant dans l'urgence que dans le moyen terme plusieurs partenaires (voir p.32).

Les nouvelles technologies ont été un facteur déterminant pour permettre, dans ces circonstances, aux équipes d'interagir entre elles et avec les partenaires, élément d'autant plus essentiel que les missions de terrain et les déplacements en général ont été soit annulés soit reportés. Pour faciliter en temps réel le partage des informations et rendre le suivi des activités plus aisé, la mise en place d'une plateforme narrative en ligne centralisée à usage des équipes et des partenaires est venue compléter l'outil financier construit avec les mêmes objectifs en mars 2019. Néanmoins, même si l'utilisation des ces technologies se révèle efficace pour mettre en place des voies alternatives en vue de ne pas suspendre les activités, elle ne peut évidemment pas remplacer complètement le présentiel, y compris car, dans certains contextes, l'accès à internet n'est pas garanti avec régularité.

Soulignons une fois de plus que la réactivité et la détermination des équipes du BICE à faire front commun a été sans faille allant de pair avec la mobilisation des membres de son réseau, la générosité de ses donateurs et la flexibilité de ses bailleurs institutionnels.

VIE STATUTAIRE ET GESTION DU BICE

Vie statutaire et animation du réseau du BICE

Neuf organisations, membres effectifs, du BICE sont représentées avec voix délibérative au sein du Conseil d'Administration et deux au nom des membres adhérents avec voix consultative. Lors de l'Assemblée générale qui s'est tenue par voie électronique en juillet 2020, le mandat de deux organisations membres effectifs (Bureau national catholique de l'enfance du Mali et Commission pour les enfants et les adolescents à risque de l'Archidiocèse de Buenos Aires) ont été renouvelés à l'unanimité pour quatre ans. Le mandat avec voix consultative du Center for Curative Pedagogics en tant que représentant des membres adhérents du réseau BICE qui arrivait également à terme, a été lui aussi renouvelé à l'unanimité pour quatre ans.

Au 31 décembre 2020, le réseau du BICE comptait 12 membres effectifs, 70 membres adhérents et 11 membres individuels. Le 12 novembre 2020, sous l'impulsion de la *Oficina de Derechos Humanos del Arzobispado de Guatemala*-ODHAG, s'est formellement constituée la Mesa Bice Centroamérica qui regroupe une trentaine d'organisations d'inspiration chrétienne ou non du Guatemala, du Honduras et du Salvador. Ces organisations qui avaient déjà collaboré ensemble dans l'adaptation du manuel du BICE sur la résilience à la réalité de la région se sont ensuite investies dans la préparation de la conférence sur la violence à l'égard des enfants en temps de pandémie de Covid-19 (novembre 2020) et sont actuellement engagées dans un projet commun sur la parentalité positive.

Ressources humaines

Au 31 décembre 2020, le BICE employait (personnel salarié à l'exclusion des bénévoles et des stagiaires) 13 personnes, soit 11.5 personnes en équivalent temps plein (stable par rapport à 2019).

	Effectif	Equivalent TP
Paris	8	6.5
Genève	5	5

Résultats financiers

Le résultat pour l'exercice 2020 ressort à + 298 K€ après un excédent de 49 K€ en 2019 en raison notamment d'un niveau exceptionnel de legs et donations (781 K€ contre 148 K€ en 2019), qui ont permis de consolider les fonds propres de l'association, assurant ainsi la continuité et le développement de son action.

En raison de cela, le BICE a décidé d'affecter 493 K € de ses fonds propres aux projets de terrain dans ses pays d'intervention ce qui a notamment permis d'apporter une réponse rapide aux exigences

survenues suite à la pandémie et de renforcer son indépendance dans la mise en œuvre de ses initiatives. Néanmoins, la vigilance s'impose car l'impact socio-économique de la Covid-19 risque de se faire ressentir chez nos donateurs tandis que le caractère des legs est par définition aléatoire. D'où la nécessité de faire évoluer le portefeuille des donateurs et d'investir dans de nouveaux modes de collecte en ligne ainsi que de maintenir une politique active de collecte de fonds auprès des bailleurs privés et institutionnels.

Les auditeurs ont confirmé que les comptes 2020 du BICE sont certifiés sans observations et sans réserve.

PRIORITES THEMATIQUES DU BICE

établies par le Plan stratégique 2019-2022 du BICE

- Combattre la violence à l'égard des enfants -

1. Programme : Combattre la violence à l'encontre des enfants, en particulier de nature sexuelle, en Amérique latine et en Europe de l'est

Ce programme interrégional de 3 ans, lancé en janvier 2019, est mis en œuvre en coopération avec 10 partenaires locaux en Amérique latine (*Vicaria Pastoral Social Caritas* au Chili, *Base Educativa y Comunitaria de Apoyo* au Paraguay, *Centro de Desarrollo y Asesoría Psicosocial* au Pérou, *Centro de Estudios Sociales y Publicaciones* au Pérou et *Juventud para Cristo* en Uruguay) et en Europe de l'est (*Arevamauk* en Arménie, *Public Health Foundation* en Géorgie, *Children Support Centre* en Lituanie, *Doctors to Children* en Russie et *Women's Consortium of Ukraine* en Ukraine).

Le programme a pour objectif de contribuer à combattre la violence à l'égard des enfants, en particulier de nature sexuelle, dans le cercle de confiance (famille, école, etc.). Les deux objectifs spécifiques du programme sont formulés en conséquence : (1) améliorer les compétences des enfants et de leur entourage en matière de prévention de la violence, en particulier de nature sexuelle, d'identification, de premier recours et de signalement ; (2) améliorer la qualité de l'accompagnement des enfants victimes de violence, en particulier de nature sexuelle.

L'année 2 du programme a été inévitablement marquée par la pandémie de Covid-19 et les mesures prises pour prévenir sa propagation. Les pays du programme ont été confrontés à des mesures de confinement et des restrictions qui ont amené les partenaires locaux à adapter leurs activités. Malgré ces difficultés, non seulement ils ont réalisé les activités planifiées (de manière présentielle ou virtuelle), mais ils ont également répondu aux nouveaux défis, tels que l'augmentation des besoins en soutien psychologique et social des enfants et des familles.

Au total, pendant l'année 2 du programme, en **Amérique latine** :

- Les 77 partenariats établis avec des écoles publiques, des écoles privées catholiques, des centres communautaires, des institutions publiques et des groupes de jeunes pour mettre en

œuvre des activités de prévention de la violence basées sur la méthode "Grain de sable" ont été poursuivis ;

- 120 enfants et jeunes adultes ont amélioré leur capacité à identifier, prévenir et signaler les cas de violence grâce à la méthode "Grain de sable" ;
- 203 adultes-relais ont été formés pour prendre en compte la parole de l'enfant et le guider en fonction de ses besoins ;
- 177 jeunes "multiplicateurs" ont été formés à la méthode "Grain de sable", afin qu'ils puissent ensuite réaliser des ateliers de prévention avec leurs pairs ;
- 580 membres de la communauté ont été sensibilisés à la prévention et à la réponse aux situations de violence ;
- La campagne "Un trato por el buen trato" a été adaptée au contexte socio-sanitaire du Chili avec la participation de 62 jeunes multiplicateurs ;
- 28 enseignants ont été formés à l'identification et au signalement des cas de violence, notamment de nature sexuelle ;
- 1 054 professionnels de la protection de l'enfance ont acquis de nouvelles connaissances dans les domaines de la violence sexuelle et domestique envers les enfants ;
- 439 appels ont été reçus par les lignes téléphoniques d'assistance psychologique et 256 interventions ont été réalisées à travers la messagerie instantanée ; 288 personnes, dont 44 enfants et adolescents victimes ou à risque de violence ont reçu un soutien thérapeutique ou ont été orientées vers des services spécifiques ;
- 244 membres de la famille ou personnes proches des enfants accompagnés ont également été suivis ;
- Près de 70 000 enfants ont été sensibilisés par le biais des réseaux sociaux aux services d'aide et de prévention de la violence et 3 600 par les vidéos YouTube "Buentrato Canción #DESDECASA" (Uruguay) ;
- 90 parents ont acquis des compétences en parentalité positive ;
- Environ 200 000 parents et adultes-relais ont été sensibilisés à la parentalité positive grâce aux émissions de radio "La Casita Contigo".

Au total, pendant l'année 2 du programme, en **Europe de l'est** :

- 2 859 professionnels de la protection de l'enfance ont été formés aux différents aspects d'accompagnement des enfants victimes de différents types de violence. ;
- 45 membres des équipes multidisciplinaires (y compris les policiers) qui participent à l'audition des enfants victimes ou témoins des violences ont été formés aux bonnes pratiques d'audition et à la coopération multidisciplinaire ;
- 214 enfants victimes de différents types de violence ont reçu un accompagnement multidisciplinaire ;
- 12 917 enfants ont bénéficié de consultations psychologiques par téléphone ou par chat pour répondre, entre autres, à leurs préoccupations liées à la pandémie de Covid-19 ;
- 155 enfants vivant dans les familles déplacées ou ayant un membre de la famille mobilisée dans les zones de combat ont bénéficié de consultations psychologiques de crise ;
- Au moins 139 parents des enfants accompagnés ont également été pris en charge ;
- 35 enfants ayant des comportements sexualisés inappropriés ont bénéficié d'un soutien thérapeutique ;

- 329 enfants ont amélioré leurs capacités de prévenir et signaler les violences, en particulier de nature sexuelle ;
- 9 enfants ont pu être auditionnés dans la nouvelle salle d'audition soutenue dans le cadre du programme,
- 1'629 parents ont participé aux formations leur permettant d'améliorer leurs connaissances sur les violences sexuelles à l'encontre des enfants afin de prévenir les risques et d'aider leurs enfants en cas de besoin ;
- 124 151 personnes ont bénéficié, à travers les réseaux sociaux, de campagnes de sensibilisation consacrées à la parentalité positive, les mesures de protection pendant la Covid-19 et les salles d'audition.

Des actions de **plaidoyer** ont été menées dans tous les pays du programme, ainsi qu'à l'international afin de mieux pérenniser le travail des partenaires. Notamment :

- En **Arménie**, le BICE et Arevamanuk ont salué la ratification le 7 septembre 2020 de la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (Convention de Lanzarote) qui devrait permettre de renforcer les efforts pour mettre fin à l'exploitation et aux abus sexuels des enfants. Ils ont aussi appelé les autorités arméniennes à anticiper cette entrée en vigueur par des mesures d'application et à compléter l'arsenal juridique national avec la ratification d'autres instruments comme le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) concernant la procédure de communications. Le BICE et Arevamanuk ont également exhorté l'Arménie à allouer des ressources suffisantes aux programmes liés à l'enfance, notamment ceux qui concernent la prévention, les soins, le soutien et la protection des enfants contre toutes les formes de violence.
- Dès que la candidature à devenir membre du Conseil des droits de l'homme pour la période 2021-2023 a été annoncée, le BICE et Women's Consortium of Ukraine -WCU ont développé une prise de position appelant l'**Ukraine** à prendre des engagements volontaires pour soutenir sa candidature en démontrant sa volonté d'améliorer la situation des droits de l'homme, notamment des droits de l'enfant. A cet effet, nous avons invité l'Ukraine à mettre en œuvre l'article 35 de la Convention de Lanzarote relatif aux entretiens avec les victimes d'abus sexuels (aménagement de salles d'entretien dans tout le pays, formation spécifique des professionnels à la conduite des entretiens, etc.), et à développer des programmes nationaux de prévention de la violence, y compris le harcèlement, les sexting et le bullying, la sollicitation d'enfants à des fins sexuelles et d'autres phénomènes d'abus en ligne. La prise de position invitait également l'Ukraine à i) renforcer, étendre et systématiser les cours de formation destinés aux professionnels qui s'occupent d'enfants, notamment les policiers, les travailleurs sociaux, les psychologues, les juges et les médecins, ii) garantir un accès effectif à la justice pour les enfants victimes de violence, et iii) accélérer le processus d'harmonisation du droit national avec la Convention de Lanzarote. Au Conseil des droits de l'homme des Nations unies, le BICE et WCU ont réitéré l'importance de l'engagement volontaire de l'Ukraine et souligné l'impact de la Covid-19 sur les enfants ukrainiens. En effet, WCU a reçu, via sa permanence téléphonique, de nombreux appels et témoignages relatifs à la violence domestique, à la violence contre les enfants et à la détresse des mères qui ont des enfants en situation de handicap et qui demandent de l'aide. Six années de conflit dans l'est de l'Ukraine ont détruit, affaibli et laissé

exsangue le système de protection de l'enfance dans cette partie du pays où les enfants de nombreux établissements scolaires continuent de subir des violences quotidiennes. La communication a recommandé la mise en place de programmes spécifiques dédiés à la lutte contre la violence à l'égard des enfants dans le cercle de confiance et l'adoption de mesures concrètes pour la mise en œuvre du Code de l'enfant entré en vigueur le 1^{er} juin 2020.

En outre, grâce à l'appui technique du BICE, WCU a soumis un rapport alternatif au Comité des droits de l'enfant. Le rapport a couvert l'ensemble des problématiques relatives à la violence, à la négligence et à l'exploitation économique et sexuelle des enfants. Il a été élaboré à la suite de larges consultations à travers le pays, y compris avec la participation active des enfants. Les thématiques abordées s'articulent notamment autour de la violence à l'égard des enfants dans les cercles de confiance (famille, école, centre de formation), les mécanismes de signalement et de traitement de celui-ci par les services sociaux, la police et la justice, l'interview des enfants victimes, la formation des professionnels chargés d'accompagner, d'interviewer et de prendre en charge les enfants. Le rapport alternatif aborde également la problématique de la traite des enfants, l'utilisation par les enfants de stupéfiants et de substances psychotropes et les mesures devant protéger les enfants contre l'usage de produits illicites. Le BICE a aussi appuyé en octobre 2020 WCU pour sa participation à la pré-session à l'issue de laquelle une liste de questions a été adressée à l'Etat ukrainien pour apporter des clarifications et des compléments d'informations au rapport étatique. La plupart des questions posées et des informations prodiguées lors de cette pré-session dédiée uniquement aux échanges entre les experts du Comité et les organisations de la société civile, a puisé dans le rapport alternatif soumis. La participation des enfants à la pré-session a été un atout majeur de la campagne de plaidoyer auprès du Comité. Les enfants ont soulevé eux-mêmes devant les experts du Comité les problématiques relatives à l'accès à l'éducation en période de Covid-19, la santé mentale des enfants et adolescents, les abus et l'exploitation des enfants via internet et les réseaux sociaux. L'examen de l'Ukraine aura lieu début 2022. Le BICE initiera une campagne de plaidoyer auprès des experts du Comité lors du dernier trimestre de 2021.

- Concernant la **Géorgie**, le BICE et PHF ont soumis un rapport de suivi de la mise en œuvre des recommandations du 2^{ème} cycle de l'Examen Périodique Universel portant sur les droits des enfants. Le Résumé officiel des communications des parties prenantes concernant la Géorgie élaboré par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a repris les recommandations formulées par le BICE-PHF autour des sujets suivants :
 - les mesures nécessaires et les programmes d'accompagnement pour les parents violents et la création de foyers, en vue de protéger effectivement les femmes et les enfants victimes de violence familiale,
 - le déficit de garantie et de protection efficace des droits des enfants touchés par la violence, qu'ils en soient victimes ou témoins,
 - la magnitude et la tolérance observée au sujet de la violence à l'égard des enfants dans les cercles de confiance, notamment à la maison, à l'école et au sein de la communauté,
 - la formation des professionnels travaillant avec des enfants victimes de violences sur l'identification, le signalement, l'accompagnement, l'audition, l'orientation et la prise

en charge en particulier dans les régions rurales et montagneuses où les violences sexuelles sont encore un sujet tabou,

-- l'insuffisance des mesures et des engagements pris en vue de réformer le système de justice pour mineurs.

En prélude à l'examen, le BICE a adressé des informations actualisées assorties de recommandations à 22 missions diplomatiques, étant entendu que l'EPU est un mécanisme interétatique. Ce plaidoyer préalable à l'examen vise à attirer l'attention des Etats sur les préoccupations qui sont les nôtres et les exhorter à les relayer le jour de l'examen sous forme de questions ou de recommandations. Plus les sujets relatifs à la violence à l'égard des enfants sont présents dans les recommandations finales, plus il est possible de voir des changements dans la législation, les programmes et les pratiques de l'Etat géorgien.

En outre, sur le plan national, PHF a suivi le processus d'adoption du nouveau Code de l'enfant entré en vigueur le 1^{er} juin 2020 et a pu obtenir les avancées législatives suivantes :

-- en conformité avec l'article 35 de la Convention de Lanzarote sur l'interview des enfants victimes de violences et d'abus sexuels, l'article 78 alinéa 5 du nouveau Code dispose que l'écoute d'un enfant ne doit pas prendre la forme d'un examen mais doit se dérouler dans un environnement adapté sous la forme d'un dialogue libre et bienveillant,

-- en application des recommandations formulées par le Comité des droits de l'enfant en 2017 le Code renforce la protection des enfants en ligne, en imposant désormais aux fournisseurs d'accès à internet de mettre en place des mécanismes leur permettant de bloquer l'accès à des informations préjudiciables aux enfants, à la demande de l'utilisateur. Il a donné lieu à la Directive sur la réglementation de la publication d'informations préjudiciables aux enfants sur Internet adoptée en mars 2020 et qui habilite la Commission nationale des communications à demander aux services de répression de prendre les mesures appropriées lorsqu'ils découvrent que des informations ou publications sur Internet enfreignent des dispositions du Code pénal, notamment l'article 255 qui interdit d'engager un mineur dans la production illégale de pièces ou d'autres objets à caractère pornographique, ainsi que dans la prolifération ou la publicité de ces objets ou la réception de bénéficiaires de ces activités. Les fournisseurs d'accès Internet sont désormais tenus de mettre en place des mécanismes qui leur permettront de bloquer l'accès aux pages Internet contenant des informations préjudiciables pour les enfants et encourent des sanctions en cas de manquements,

-- l'article 60 3f relatif aux questions de l'exploitation sexuelle des enfants oblige l'Etat à promouvoir la participation du secteur privé, y compris le tourisme, les institutions bancaires et financières, à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de prévention des diverses formes d'exploitation et de violence des enfants et à lutter contre le tourisme sexuel.

Au cours de l'année 2 du programme, le BICE a également organisé **deux conférences régionales** qui ont remplacé le congrès international qui aurait dû se dérouler à Paris en juin.

- En Amérique latine, la conférence "**Trazando Futuros : ¿Cómo poner fin a la violencia contra los niños, niñas y adolescentes en el contexto de la pandemia del Covid-19**" a été organisée en coopération avec les partenaires du programme et les membres du réseau BICE de la région les 19 et 20 novembre 2020. Ouverte par un panel de haut niveau, elle a rassemblé près de 2 000 personnes de 11 pays. Les présentations incluaient un aperçu des stratégies INSPIRE¹, les engagements des pays pionniers pour mettre fin à la violence contre les enfants et une discussion sur l'impact de la pandémie de Covid-19. De plus, 24 tables rondes ont été organisées sur les stratégies INSPIRE et sur les réponses à la violence contre les enfants pendant la pandémie de Covid-19. Par ailleurs, préalablement à la conférence, le BICE a organisé via zoom 3 rencontres et une session de formation sur les stratégies INSPIRE pour 34 adolescents de 7 pays de la région. Suite à cela, les jeunes ont pu formuler des recommandations pour mettre fin à la violence et les présenter en plénière lors de la session conclusive de la conférence. Ce processus a suscité un vif intérêt chez eux car ils ont appris à élaborer entre pairs des propositions qui répondent aux nécessités du contexte où ils vivent ainsi qu'à mieux comprendre ce que signifie un espace international de débat.

- La conférence pour la région Europe "**The Shadow Pandemic : Violence Against Children in Europe in times of COVID-19**" a été organisée par le BICE, en coopération avec le Ministère français des Solidarités et de la Santé, l'OMS Europe, le Global Partnership to End Violence Against Children (duquel le BICE est membre) et l'UNICEF les 26 et 27 novembre 2020 pour les pays pionniers² de la région européenne. L'Arménie, la Grande-Bretagne, la Finlande, la France, la Géorgie, le Monténégro, la Roumanie, la Suède et la Suisse étaient représentés par une délégation nationale composée de représentants de différentes autorités impliquées dans la lutte contre la violence, ainsi que par des organisations de la société civile. Près de 180 participants ont pris part à la conférence, qui a débuté par une première journée consacrée à l'élévation de la thématique de la violence envers les enfants au rang de priorité régionale grâce aux discours des représentants de la France, de la Suède, de l'UNICEF et de l'OMS. Ensuite, le BICE a souligné l'importance du rôle de la société civile dans le soutien aux initiatives gouvernementales visant à mettre fin aux violences faites aux enfants, suivi par les engagements des villes sur cette question. Au cours de la deuxième journée, trois groupes thématiques ont débattu du soutien aux parents, de la sécurité en ligne et de la prévention de la violence en milieu scolaire. Une discussion plénière a ensuite permis d'identifier les engagements des pays à travailler ensemble autour des principaux sujets d'intérêt. La conférence a permis aux pays européens impliqués dans la lutte contre la violence en tant que pays pionniers de partager des bonnes pratiques et de réfléchir ensemble aux actions communes dans le contexte particulier marqué par la pandémie de Covid-19 sur la protection des enfants. Pour le BICE et ses partenaires locaux du programme, la participation à l'organisation d'un événement si important au niveau régional a été une reconnaissance significative des efforts accomplis depuis plusieurs années dans ce domaine. Elle lui a également permis de mettre en valeur le rôle que peut jouer la société civile, aux côtés des

¹ Les stratégies INSPIRE ont été développées par l'Organisation mondiale de la santé pour faciliter la mise en œuvre des projets et des politiques visant à mettre un terme à la violence à l'encontre des enfants.

² Les pays pionniers sont les pays qui se sont engagés auprès du *Global Partnership to End Violence against Children* à prendre des mesures concrètes (notamment, à travers l'élaboration d'une stratégie nationale) pour mettre fin à la violence à l'encontre des enfants.

Etats et des agences de l'ONU, dans le développement et la mise en œuvre de politiques publiques visant à mettre fin à la violence envers les enfants.

2. Projet : Soutien au centre de lutte contre la maltraitance infantile de Zougdidi, Géorgie

Le centre de Zougdidi, ainsi que deux autres centres à Tbilissi et à Batumi, ont été créés dans le cadre du projet « Garantir une protection effective des enfants contre la violence en Géorgie », que le BICE a soutenu aux côtés de l'Union européenne de 2017 au 2019. Le BICE aussi a décidé de verser une aide exceptionnelle supplémentaire de juillet 2019 à juin 2020 au centre de Zougdidi, en attendant la pérennisation de son financement par la municipalité.

Entre janvier et juin 2020, les travailleurs sociaux et les psychologues ont accompagné 52 enfants (dont 38 filles et 14 garçons) victimes des violences physiques et psychologiques de la région Mingrélie-et-Haute-Svanétie. Parmi eux, 14 enfants avaient moins de 6 ans, 20 enfants avaient entre 7 et 12 ans, 18 enfants avaient entre 13 et 18 ans. 38 parents ont également été reçus en consultation afin d'assurer une prise en charge globale des enfants. En outre, 11 rencontres d'information et de discussion, ainsi qu'une campagne de sensibilisation ont été organisées dans les écoles de la région en permettant ainsi à plus de 900 parents, enseignants et enfants d'être informés sur les alternatives à la violence et les services du centre. Pendant cette période, le centre a gagné la confiance de la population et d'autres structures (comme la police, les services sociaux et les écoles) qui n'hésitent plus à réorienter les enfants vers ses services.

Les municipalités des 9 unités administratives qui composent la région ont accordé le financement nécessaire pour maintenir le fonctionnement du centre, mais à effectif réduit par rapport à ce qui avait été prévu initialement.

- Humaniser la justice pour enfants –

1. Programme : Enfance sans Barreaux en Afrique et en Amérique latine

Le programme Enfance sans Barreaux 2017-2021 actuellement développé avec 8 partenaires en Afrique (Dignité et Droits pour les Enfants en Côte d'Ivoire, Bureau national catholique de l'enfance au Mali, Bureau national catholique de l'enfance en RD Congo et Bureau national catholique de l'enfance au Togo) et en Amérique latine (Religieux Tertiaires Capucins en Colombie, *Compromiso desde la Infancia y la Adolescencia -COMETA*, *Observatorio de Prisiones de Arequipa – OPA Niños Libres* au Pérou et *Instituto de Estudios Comparados en Ciencias Penales* au Guatemala) vise à promouvoir la création et le renforcement de systèmes de justice juvénile nationaux respectueux des droits des enfants en conflit avec la loi (ECL) et conformes aux normes internationales, et à favoriser leur réinsertion familiale et socio-économique effective et durable. Il fonde sa méthodologie sur la participation active et volontaire des ECL dans la recherche de solutions à leurs problèmes, en incluant les familles et les communautés, et recourt à une approche pluridisciplinaire impliquant les institutions étatiques et les acteurs locaux. En parallèle, il s'attache à réduire les perceptions négatives des ECL dans la société en modifiant les représentations stigmatisantes véhiculées par les médias. Reconnaisant

l'interdépendance entre les registres juridico-normatif, opérationnel et social, le BICE a développé une stratégie intégrée qui fait appel à ces volets complémentaires d'intervention, chacun fonctionnant comme un levier de changement pour exercer un impact positif sur la situation des ECL.

Au niveau international, en 2020, dans une communication au Conseil des droits de l'homme, le BICE a livré les résultats d'une évaluation de l'assistance juridique dans le système de justice pour enfants dans les 7 pays où le programme est mis en œuvre. Au-delà des législations adoptées dans chaque pays, les défis de la pratique portent sur la mise en place effective des mesures d'application, l'organisation d'un dispositif pratique proactif et réactif pour la commission d'office des avocats expérimentés dès le début de la procédure et le financement de l'assistance juridique. Or, l'absence de l'assistance juridique aux enfants avant et pendant le procès est une violation des garanties de prévention de la privation arbitraire de liberté. L'intervention d'un avocat pendant la phase pré-judictionnelle pourrait, en effet, favoriser la déjudiciarisation (médiation, transaction, conciliation), ainsi que les mesures de substitution à la privation de liberté dans la phase judiciaire dans le respect du principe de la privation de liberté comme mesure de dernier recours. Cette intervention dans le suivi d'un enfant privé de liberté peut également favoriser les recours, la révision de la mesure décidée et éviter la torture et autres traitements cruels, inhumains et dégradants ainsi que les représailles en détention. Le BICE et ses partenaires ont ainsi lancé un appel conjoint à la Colombie, à la Côte d'Ivoire, au Guatemala, au Mali, au Togo, au Pérou et à la RD Congo pour prendre des mesures pratiques afin d'assurer l'assistance juridique aux enfants dans toutes les phases de la procédure et à la Colombie et la Côte d'Ivoire pour ratifier le Protocole facultatif à la Convention contre la torture et à désigner ou à établir un mécanisme national de prévention.

Afrique

Au niveau régional, le BICE a organisé une formation sur la résilience pour 17 professionnels qui s'est déroulée en février 2020 à Abidjan en insistant sur le fait que cette approche nécessite un changement de perspective de la part des travailleurs sociaux qui interviennent en détention. Les jeux de justice réparatrice, inspirés du partenaire RTC de Colombie, ont été adaptés et distribués aux jeunes pour faciliter la compréhension des conséquences de leurs actes et d'aborder la réparation. Même s'il a été perturbé par la Covid-19, les suites de cette rencontre s'est mis en place avec la réalisation d'une dizaine d'ateliers, la finalisation avec l'Ecole de communication togolaise partenaire de 2 affiches de sensibilisation des victimes sur la justice réparatrice ainsi que le déroulement de 4 séances de diffusion avec 80 acteurs de la justice.

Au niveau national, chaque pays a su adapter et poursuivre son calendrier d'activités.

Côte d'Ivoire

En 2020, DDE-CI a réalisé les activités suivantes :

- 1 atelier de renforcement des capacités à l'attention de 25 policiers ;
- Diffusion de 3 guides pratiques pour l'accompagnement des ECL et leurs familles (communication avec l'enfant, parentalité positive et prévention au sein des communautés) ;
- 6 réunions du réseau des ONG et autorités intervenant en détention, au Centre d'Observation des Mineurs (groupe COM) ;
- Appui alimentaire, sanitaire médical pour 456 ECL, à la Brigade de protection des mineurs, au tribunal et au COM ;

- 396 appuis juridiques, 17 expertises psychiatriques financées et 261 libérations obtenues ;
- 345 séances d'appui psychosocial et 63 séances réalisées par un psychologue ;
- 159 participations aux séances d'alphabétisation pour 68 enfants ;
- 3 groupes de parole au COM, avec des enfants devenus des exemples pour leurs pairs, 4 séances post détention pour 125 ECL ;
- 2 ateliers de parentalité positive et 54 séances de guidances parentales ;
- 82 familles recherchées pour faciliter les démarches avec le tribunal ;
- 9 projets de vie financés ;
- 1 réseau social actif pour la diffusion des informations entre journalistes sur la question de la justice juvénile (groupe whatsapp) ;
- 4 émissions radios, 2 télévisées et 2 articles de presse.

En outre, à la suite des réformes intervenues en 2018 et 2019 après la publication du Recueil du BICE sur la justice pour enfants en Côte d'Ivoire, le BICE et DDE-CI ont décidé de produire une étude complémentaire en tenant compte des avancées normatives. Cette étude s'articule autour de la transaction comme traitement extrajudiciaire sous le contrôle du parquet, de la liberté surveillée, du travail d'intérêt général, de l'éducation surveillée, de la durée de la garde à vue, des missions des Services de Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse (SPJAJ), des nouvelles juridictions pour enfants, et de la réalisation des expertises médico-légales. Par ailleurs, les activités de terrain de DDE-CI doublées de la diffusion du Recueil ainsi que du lancement, en novembre 2019, de l'Etude mondiale des Nations unies sur la privation de liberté des enfants à l'Université Felix Houphouët-Boigny d'Abidjan ont consolidé la position de DDE-CI comme l'ONG leader sur la thématique de la justice juvénile en Côte d'Ivoire. De ce fait, des conventions de partenariat sont en gestation avec l'Institut National de la Formation Judiciaire (INFJ) et l'Unité Formation Recherche (UFR) Criminologie de l'Université Félix Houphouët-Boigny pour favoriser des recherches appliquées pour les étudiants, et l'enseignement de la pratique de DDE-CI dans ces institutions. Au niveau du plaidoyer, trois déclarations ont visé à faire le suivi de la formation basée sur le Recueil sur la justice pour enfants organisée fin 2019 et à servir de force de proposition pour la mise en œuvre des réformes législatives récemment obtenues. Dans une analyse des avancées et des défis, le BICE et DDE-CI ont décliné sous forme de dispositif pratique l'application du mécanisme de la transaction, comme mesure de déjudiciarisation ainsi que la liberté surveillée et le travail d'intérêt général comme mesures de substitution à la privation de liberté. Ce travail est destiné à inspirer les autorités ivoiriennes et à proposer des pistes de mise en œuvre fondées sur des pratiques éprouvées par DDE-CI. D'autres propositions ont porté sur l'importance fondamentale de la dimension sociale dans la procédure pénale, notamment à travers la dotation des SPJAJ en ressources suffisantes, et l'assistance juridique à travers une coopération et une synergie d'actions avec les barreaux de Côte d'Ivoire, les ONG qui ont des cliniques juridiques et les agents SPJAJ formés pour jouer le rôle de conseil. Le BICE et DDE-CI ont profité de la candidature de la Côte d'Ivoire pour devenir membre du Conseil des droits de l'homme pour appeler les autorités à s'engager sur des actions concrètes visant à renforcer le système de justice juvénile.

Togo

En 2020, le BNCE- Togo a continué ses activités auprès des enfants en détention et en réinsertion :

- 126 enfants ont bénéficié d'appui alimentaire et sanitaire en détention, à la Brigade des mineurs de Lomé, mais aussi dans une dizaine de commissariats, gendarmeries et prisons, 26 ont reçu un appui médical ;
- Sur 120 enfants soutenus par la juriste, 79 ont été libérés, 62 parents et 8 victimes ont été retrouvés pour faciliter la procédure judiciaire ;
- 6 ateliers de parentalité positive ont été organisés pour soutenir les parents rencontrant des difficultés éducatives ;
- 150 d'enfants ont été suivis régulièrement par l'équipe du Bnce dans leur famille, à l'école et dans leur apprentissage, afin de favoriser leur réinsertion durable.

Par ailleurs, au cours de l'année, les outils de sensibilisation et de renforcement des capacités des bénéficiaires cibles (enfants, parents et communautés) ont été finalisés. A la suite de l'atelier de validation du 25 octobre 2020 animé par l'équipe d'experts praticiens nationaux mise en place, 1 Guide enfants, 1 Guide parents et communautés ainsi que 5 vidéos et 5 posters ont été validés. Les Guides assortis d'illustrations et dans un langage simple et accessible ont vocation à prévenir la délinquance juvénile, à outiller les parents à travers une parentalité bienveillante et responsable pour l'indentification, la mise en œuvre et le suivi des projets de vie des enfants, et à positionner la communauté comme un acteur important dans la prévention, la protection et l'accompagnement des ECL, y compris dans le cadre de la réinsertion. Les vidéos et posters seront diffusés via les réseaux sociaux et sur les smartphones des adolescents.

Aux Nations unies, les interventions sur le Togo ont salué l'aboutissement du plaidoyer du BICE et du BNCE-Togo à la nomination des juges pour enfants dans tous les tribunaux pour enfants du pays. Toutefois, elles ont fait un diagnostic de l'absence de la nomination des assesseurs près les tribunaux pour enfants pourtant prévue par le Code de l'enfant de 2007, et ont tiré les conséquences qui en découlent dans la pratique, notamment l'impossibilité pour le juge pour enfants de statuer seul lorsque les faits sont graves (crimes) comme les infractions à caractère sexuel ou encore des faits relatifs aux troubles à l'ordre public. Une recommandation a été formulée à l'endroit des autorités pour mobiliser les présidents des Cours d'appel de Lomé et de Kara qui devraient procéder à la nomination des assesseurs.

Mali

En 2020, le BNCE-Mali a continué à soutenir les ECL à Bamako et Sikasso :

- 132 ECL ont bénéficié de recherches de famille et de médiation familiale et 1 255 membres de la famille ont été sensibilisés sur la responsabilité parentale et la bienveillance nécessaire auprès des ECL ;
- 5 réunions du réseau des acteurs intervenant pour les ECL à Bamako se sont tenues au tribunal pour enfants ;
- 248 enfants en détention ont bénéficié d'appui alimentaire, sanitaire et parfois vestimentaire ;
- 243 enfants ont reçu un appui psychosocial et juridique, un avocat est intervenu pour 196 d'entre eux et il a obtenu 129 libérations ;
- 112 enfants ont bénéficié d'un soutien psychologique, pour faire face au stress de la détention et de la Covid-19 ;

- 215 enfants ont participé aux séances d’alphabétisation ;
- 243 recherches de famille ont été effectuées, 5 ateliers de parentalité positive pour accompagner les parents à rétablir un lien avec leur enfant en conflit avec la loi, la majorité des parents ont ensuite visité leur enfant en détention ;
- 146 suivis d’enfants réinsérés ont été réalisés.

En outre, le BICE et le BNCE-Mali ont développé un papier de position sur les priorités à prendre en considération par les autorités de la Transition politique au Mali. Devant le Conseil des droits de l’homme, ils ont mis en exergue l’impact de la fermeture de plus de 1 000 écoles sur les enfants, notamment leur recrutement par les groupes extrémistes, leur exposition à la traite des enfants et aux mariages forcés et précoces et la délinquance qui peut découler du désœuvrement des enfants. Le BICE et le BNCE-Mali ont appelé les autorités à adopter un dispositif juridique plus efficace pour lutter contre le mariage d’enfants et le mariage précoce ainsi que le projet de loi contre les violences basées sur le genre, et à accélérer le processus de relecture du Code de protection de l’enfant englué dans un imbroglio politico-juridique depuis 2002.

RD Congo

En 2020, le BNCE-RDC a réalisé les activités suivantes :

- 1 réunion des structures alternatives à la détention ;
- 560 enfants en détention, soutenu via un appui alimentaire bihebdomadaire, un appui sanitaire et en médicaments ;
- 398 enfants suivis au niveau psychosocial et 178 ont consulté un psychologue. 240 ont suivi des cours d’alphabétisation en détention ;
- 295 enfants accompagnés juridiquement et 233 libérations obtenues ;
- 1 atelier entre enfants libérés et enfants encore détenus ;
- 230 parents recherchés, 2 sensibilisations sur la parentalité positive ont eu lieu en faveur de parents d’ECL et de membres de la communauté ;
- 20 ECL ont repris leur scolarisation grâce à l’appui financier du programme ;
- 1 réunion des journalistes amis des enfants ;
- 2 émissions télévisées ;
- Organisé en coopération avec le BICE un atelier de renforcement des capacités basé sur le Recueil sur la justice pour enfant publié par le BICE en 2018. L’évènement, où dix thèmes ont été abordés, a compté avec la participation en présentiel de 35 acteurs de la justice, 19 institutions dont les Ministères de la justice et du genre, de la famille et de l’enfant, tribunaux pour enfants, 7 facilitateurs du Ministère de la justice, de l’Université de Kinshasa, de l’Institut National de la Formation Judiciaire (INAFORJ), du barreau de Kinshasa, des tribunaux pour enfants et des Comités de médiation et 13 participants en distanciel à savoir les membres du réseau BICE de l’est de la RDC. Ponctué d’exercices pratiques, la formation a permis de faire la synthèse des obstacles à la réinsertion des ECL et les causes de la récidive. Des actions de suivi de la formation ont notamment porté sur le plaidoyer visant la prise des décrets relatifs aux Etablissement de Garde et d’Education de l’Etat (EGEE), l’utilisation des fiches d’auto-évaluation et le renforcement du travail en synergie pour une meilleure complémentarité entre les acteurs.

Au niveau du plaidoyer, le BICE et le BNCE-RDC ont exprimé leurs préoccupations face à l'absence de dotation budgétaire de la Politique Nationale de Réforme de la Justice (PNRJ 2017- 2026). Que ce soit sur la prise des décrets portant création des centres de placement socio-éducatifs comme les EGEE, ou sur l'assistance juridique qui exige, selon la PNRJ, l'adoption d'une loi relative à l'aide juridique et des mesures d'application inhérentes, notamment le décret portant institution du Fonds national d'appui à l'aide juridique, ou encore sur la création d'une trentaine de tribunaux pour enfants (TPE) supplémentaires de façon à garantir la présence d'au moins un TPE dans le ressort de chaque Tribunal de Grande Instance (TGI), la PNRJ a posé un diagnostic sérieux qui a besoin de financement. Or, depuis 2017, la Politique n'a pas encore connu un début de mise en œuvre. Le BICE et le BNCE-RDC ont interpellé le gouvernement sur la nécessité d'allouer les ressources appropriées pour son application effective.

Amérique latine

Le BICE a organisé à Lima en mars 2020 la rencontre régionale pour les partenaires du programme qui s'est déroulée autour de 2 moments :

- Séminaire interne des partenaires qui, outre l'analyse des avancées et des défis du programme, a approfondi avec des experts externes les thèmes suivants : i) criminologie du développement et pratiques réparatrices, ii) résilience et justice réparatrice, iii) éducation sexuelle des adolescents en conflit avec la loi à partir d'une perspective fondée sur le genre.
- Acte public *Aproximación Criminologica a los Sistemas de Prevención de Violencia y Justicia Juvenil en Latinoamérica* organisé en coopération avec la Direction générale des affaires criminelles du Ministère de la Justice et des Droits de l'homme, qui a réuni plus de 150 participants.

Au niveau national, chaque pays a su adapter et poursuivre son calendrier d'activités.

Colombie

Les RTC se sont mobilisés pour organiser :

- Un Forum international en ligne *Impacto en la salud mental de los niños, niñas, adolescentes y jóvenes por el confinamiento en Colombia* à l'intention de 394 participants;
- 6 tables rondes interinstitutionnelles pour 171 acteurs impliqués dans la justice pour mineurs ;
- 9 formations pour 443 membres des équipes techniques ;
- 25 ateliers avec la participation de 1 386 adolescents et membres de leur famille autour de réflexions sur la capacité de réparer et la résolution des conflits ;
- Un cours en ligne sur la justice juvénile réparatrice et les pratiques réparatrices composé de 6 modules avec 100 participants ;
- 3 journées d'appui à la communauté à laquelle 230 ECL y ont participé et ont offert des vivres et du matériel sanitaire à 205 familles victimes des conséquences de la Covid-19 ;
- 14 cercles sur la justice réparatrice à l'intention de 592 adolescents ;
- La diffusion de la 2^{ème} publication *Histoires de vie* ;
- Un appui en vivres et produits d'hygiène pour 255 familles d'ECL en raison de la pandémie.

Guatemala

L'ICCPG a obtenu les résultats suivants :

- Rétabli les relations avec le Secrétariat du Bien-être social qui avaient été affectées par la politique menée par le précédent gouvernement qui ne voulait pas collaborer avec les ONG accusées de déstabilisation ;
- Organisé un forum en ligne sur les droits de l'enfant, la protection intégrale et les mesures alternatives à la détention qui a réuni 4 300 fonctionnaires du pouvoir judiciaire et exécutif ainsi que des représentants de la société civile ;
- Organisé un cours en ligne composé de 4 modules pour renforcer les capacités de 126 juristes, psychologues et travailleurs sociaux pour analyser le système de justice juvénile ainsi que le lien entre justice réparatrice et résilience dans l'accompagnement des adolescents.

Pérou

COMETA a poursuivi ses activités, notamment de nature formative et a :

- Organisé 2 ateliers de formation conjointement avec l'Académie de la Magistrature à l'intention de 207 acteurs du système judiciaire ;
- Organisé un séminaire international en ligne *La gestión del conocimiento para la atención de adolescentes en contextos de vulnerabilidad y violencia desde una aproximación criminológica* avec 554 participants dont 430 ont passé l'examen d'évaluation et obtenu un diplôme du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme. Environ 3 500 personnes ont aussi suivi les deux jours de séminaire à travers You Tube ;
- Organisé 4 formations sur l'évaluation du risque chez les adolescents et les jeunes à l'intention de 524 psychologues et travailleurs sociaux ;
- Organisé 13 conférences interdisciplinaires en ligne sur différents volets de l'approche criminologique à l'intention de 2 517 juristes et psychologues ;
- Organisé 3 ateliers pour faciliter le processus de réinsertion à l'intention de 92 adolescents en lien avec le Servicio de Orientación para los Adolescentes (SOA) de Lima et le Programme de Justice réparatrice de Lima Norte, Agustino, Callao et Villa el Salvador ;
- Distribué aliments et produits hygiéniques à 40 familles d'ECL en situation de pauvreté suite à la pandémie de Covid-19.

OPA Niños Libres a, en particulier, approfondi le lien entre justice réparatrice et l'approche résilience et a :

- Impliqué 34 ECL et les institutions qui les suivent dans le développement de scénarios sur les mesures alternatives à la privation de liberté qui ont été présentés lors d'un festival en ligne de théâtre des marionnettes ;
- Réalisé la recherche *Un sueño desde el encierro – La influencia del fútbol en el proceso de rehabilitación de adolescentes del Centro juvenil Alfonso Ugarte* qui retrace et analyse le travail mené par OPA en 2019 dans le cadre de l'Ecole du football ;
- Produit 6 programmes sur la chaîne de télévision El Pueblo TV- canal 39 sur différents sujets se référant à la justice juvénile réparatrice. Environ 800 personnes ont aussi suivi les émissions sur la page Facebook de OPA ;
- Organisé, en collaboration avec l'Ordre des journalistes du Pérou, la Faculté de Sciences Historico-sociales et l'Ecole professionnelle de l'Université San Agustín de Arequipa, un séminaire international de 3 jours en ligne sur le Code de déontologie des Journalistes et la Charte des médias.

- Garantir aux enfants une éducation inclusive et de qualité -

1. Programme : Ecoles sans Murs

Le programme Ecoles sans Murs a débuté en juillet 2020 et se terminera en juin 2023. Il implique 5 partenaires du BICE en Afrique (Groupe d'Hommes Voués au Développement Intercommunautaire - GHOVODI et Programme des enfants en situation de rue de la Congrégation des sœurs de Santa Gemma - PEDER en RD Congo), en Amérique latine (Callescuola au Paraguay et la Fundación Pedro Poveda au Guatemala) et en Asie (Opération Enfants du Cambodge). Cette nouvelle initiative entend répondre aux entraves à l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle des enfants en situation de vulnérabilité grâce à la promotion du droit à l'éducation et de l'éducation aux droits dans des environnements accueillants.

RD Congo

En RD Congo (provinces du Nord et Sud-Kivu), le programme concerne 2 partenaires du BICE qui se connaissaient déjà depuis le projet résilience qu'ils avaient mené ensemble. Son lancement a été en partie perturbé par la Covid-19 car les besoins primaires (alimentation et soins) restent les préoccupations prépondérantes des familles.

GHOVODI, qui œuvre principalement à Goma (province du Nord-Kivu) a :

- Identifié 77 jeunes filles de 14 à 17 ans dont 57 avec des bébés âgés de 2 semaines à 3 ans, 7 enceintes et 13 autres en situation de très grande vulnérabilité et commencé une remise à niveau scolaire de 27 filles dans un centre adapté dont 19 ont réintégré l'école formelle ainsi qu'organisé 6 sessions d'éducation financière pour les 77 filles réparties en 11 groupes ;
- Orienté 76 autres enfants en difficulté ou victimes au sein des maisons d'écoute ;
- Planifié 714 diffusions de spots de prévention de la Covid-19, et diffusé 320 affiches ;
- Soutenu les 77 familles sur le plan alimentaire, distribué des lave-mains avec approvisionnement à l'eau propre, animé 26 séances de sensibilisation à la Covid-19 ;
- Aménagé 2 espaces pour stimuler et développer l'éveil des jeunes enfants lorsque leurs mamans sont en séance ;
- Animé un atelier de lancement du programme avec 50 personnes et 4 réunions avec des réseaux communautaires de protection de l'enfance (RECOPE) ;
- Ouvert des consultations dans 20 établissements scolaires pour lancer la dynamique de sensibilisation aux droits, grâce à la redynamisation des clubs de défense des droits.

A Bukavu, (province du Sud-Kivu), PEDER a :

- Identifié 40 filles et 40 garçons en situation de rue âgés de 14 à 16 ans, qui ont commencé le programme d'alphabétisation (répartis en 2 groupes : 24 au 1^{er} niveau, et 56 en niveau moyen), mené des ateliers résilience deux fois par mois avec 75 de ces enfants pour mieux les connaître et travailler avec eux leur résilience ;
- Elaboré un guide sur l'éducation de base non formelle, l'apprentissage des métiers et l'insertion professionnelle et imprimé en 150 exemplaires ;
- Distribué 1 400 dépliants, affiché 20 calicots, réalisé 24 émissions et diffusé 189 spots de sensibilisation ;

- Soutenu les 80 familles sur le plan alimentaire, installé 20 lave-mains avec approvisionnement à l'eau propre dans des espaces clés pour les enfants en situation de rue, fabriqué et donné 5 200 masques aux bénéficiaires directs et indirects et à l'équipe ;
- Réalisé 1 visite d'échange à Goma ce qui a permis à 3 travailleurs sociaux de PEDER de voir les pratiques de GHOVODI et de faire un partage concret d'expériences et des visites sur l'éducation de base non formelle, l'apprentissage des métiers et l'insertion économique.

En outre, le BICE a soumis à la Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation de l'ONU une lettre d'allégations sur la situation dramatique dans les Provinces du Nord et Sud-Kivu : attaques, destructions et pillages d'écoles, assassinats d'élèves et d'enseignants, et déplacements forcés des familles et des élèves pour fuir la violence. Les recommandations formulées ont porté notamment sur l'impérieuse nécessité pour les autorités nationales et provinciales de prendre des mesures de protection renforcée des populations civiles, des écoles et des centres de santé ainsi que de lutte contre l'impunité en poursuivant les auteurs de ces attaques et de ces viols, et pour les services de la MONUSCO de renforcer la sécurité autour des écoles, notamment par des patrouilles régulières.

Cambodge

Au Cambodge, le projet s'inscrit dans la continuité du travail effectué par le BICE et OEC, dans la Province de Sihanoukville, où les enfants des villages reculés continuent à être privés du droit à l'éducation, à cause de l'éloignement géographique des écoles publiques. A cela s'ajoute la déscolarisation des enfants par leurs familles qui ont besoin de les faire travailler et la priorité à la scolarisation accordée aux garçons au détriment des filles. Outre les difficultés d'accès à l'éducation, les enfants cambodgiens qui habitent dans les zones rurales sont également très souvent exposés à la violence dans le milieu scolaire et dans leur cercle familial. De plus, le pays a été également touché par la pandémie de Covid-19, qui a laissé les familles des villages reculés sans les ressources nécessaires pour faire face aux contaminations. Pendant cette période, toutes les activités se sont déroulées en petits groupes de 6 à 15 personnes afin de respecter au mieux les gestes barrières.

Pour répondre à ces besoins, OEC a mis en place les initiatives suivantes :

- 71 enfants de 0 à 3 ans ont bénéficié d'activités éducatives et récréatives dans 3 espaces non-formels qui accueillent les enfants 3 heures par jour, 6 jours par semaine et qui sont gérés par des animateurs spécialement formés ;
- 182 enfants de 7 à 14 ans ont bénéficié de séances d'éducation de base dans 6 écoles non-formelles. Les écoles non-formelles accueillent les enfants 6 jours par semaine, 4 heures par jour pour un apprentissage de la lecture, de l'écriture et des mathématiques. Elles sont gérées par des enseignants issus des villages et spécialement formés ;
- 350 documents de sensibilisation sur la Covid-19 ont été distribués au sein des villages bénéficiaires du projet ;
- 180 familles ont reçu des sacs de riz de 25 kg. Tous les espaces d'éducation non-formelle ont été équipés en produits d'hygiène (savons, masques, gels hydroalcooliques) ;
- 23 enfants des écoles non-formelles (en âge de pouvoir se rendre à l'école publique malgré la distance) ont pu intégrer l'école publique après l'obtention d'une équivalence ;
- Les 6 enseignants et 3 animateurs des espaces d'éducation non-formelle ont bénéficié d'une formation sur l'adaptation de leurs méthodes de travail aux restrictions sanitaires en lien avec la pandémie de Covid-19 ;

- 11 clubs d'enfants ont été installés dans 5 écoles publiques et 6 écoles non-formelles, regroupant au total 353 enfants, pour y organiser des ateliers sur les droits de l'enfant et le leadership ;
- Un premier atelier de sensibilisation sur les thématiques en lien avec le genre, la protection de l'enfance et la pandémie de Covid-19 a été organisé pour les 353 enfants des clubs ;
- 142 parents d'enfants des écoles non-formelles sont organisés en 6 associations de parents. Deux premiers ateliers de sensibilisation ont été organisés pour eux sur le droit à l'éducation des enfants.

En termes de plaidoyer, la communication délivrée par le BICE et OEC a souligné que 63% des élèves des zones rurales, soit plus de 2 millions d'enfants du primaire et du secondaire n'ont pas eu accès à l'école à distance étant donné qu'ils ne disposent pas d'équipements informatiques nécessaires et de l'accès à internet. Il est redouté que les enfants des parents travaillant dans le secteur informel et du tourisme impacté par la crise et ayant perdu leur travail à cause du confinement et des restrictions liées à la Covid-19 ne puissent reprendre les classes à la rentrée et qu'il est urgent que les autorités adressent le défi des abandons et décrochages scolaires. Le BICE et OEC ont plaidé pour que la campagne *Back to School Safe and Healthy* atteigne les régions rurales et que la Feuille de route Éducation 2030, adoptée dans le cadre des Objectifs de Développement Durable, Objectif 4, s'oriente vers une approche axée sur les résultats en prenant en compte les difficultés relatives à l'accès à l'éducation dans les milieux ruraux.

Paraguay

Mis en œuvre par l'association Callescuola, le projet vise à contribuer à l'application du droit à l'éducation et favoriser la participation citoyenne des enfants en situation de vulnérabilité dans 3 communautés du Département de Alto Paraná, à savoir Santa Ana, Esmeralda 2 km 9 et Comuneros.

Parmi les principaux résultats obtenus en 2020 :

- 3 espaces d'attention intégrale CEPI (Centre d'éducation pour la petite enfance), un pour chaque communauté, ont été aménagés et ouverts du lundi au vendredi ;
- 91 enfants âgés de 2 à 5 ans ont bénéficié d'activités d'éveil précoce et d'un appui alimentaire et sanitaire ;
- Un espace a été adapté aux mesures sanitaires avec un lavabo et un tapis pour désinfecter les chaussures. Du matériel informatique y a été aussi mis à disposition ;
- Les enseignants de maternelle ont adapté leurs programmes à la modalité distancielle, à travers des activités en ligne et la livraison hebdomadaire de matériel scolaire (ciseaux, pâte à modeler, feuilles avec des dessins à travailler, crayons, pinceaux, crayons de couleur), en renommant ces activités *CEPI en casa* (CEPI à la maison). Des vidéos ont été réalisées par les enseignants dans les espaces communautaires et envoyées par WhatsApp ;
- 85 enfants âgés de 6 à 17 ans ont bénéficié des cours de soutien scolaire et ils ont ainsi pu se maintenir dans le système scolaire. Ces cours ont été dispensés tant à travers des appels vidéo individuels qu'en présentiel à partir du mois de septembre, avec la participation maximale de deux à trois enfants par groupe, en tenant compte des mesures sanitaires ;
- 85 enfants et adolescents ont participé à des formations en présentiel sur les droits de l'homme et les droits de l'enfant ;
- 81 enfants ont participé à des ateliers sur l'approche genre en présentiel ;

- 176 enfants et adolescents et 60 membres de leurs familles ont bénéficié d'un accompagnement sanitaire et nutritionnel. De plus, un accompagnement personnalisé via WhatsApp ou des appels téléphoniques aux familles donnant des conseils sur la gestion de la Covid-19, des campagnes sanitaires avec des flyers envoyés via WhatsApp à différents groupes et la distribution individuelle de produits d'hygiène et de masques, ont contribué à prévenir la contamination massive au sein des familles. Par ce biais, le partenaire a pu aussi disposer d'une carte situationnelle actualisée des familles ;
- 25 mères ont participé à des ateliers sur la parentalité positive. De plus, lors des visites à domicile, 64 mères et 15 pères ont été sensibilisés à l'importance de laisser leurs enfants à l'école et sur les habitudes parentales positives en tenant compte des difficultés des classes en distanciel et du confinement des enfants à la maison. Dans le cadre de la modalité CEPI en casa et du soutien scolaire en ligne, les mères se familiarisent ainsi avec le processus de travail et de stimulation de leurs enfants ;
- 10 jeunes se sont engagés à accompagner les enfants et les adolescents lors du soutien scolaire ;
- Des aliments pour la préparation des soupes populaires organisées deux à trois fois par semaine au sein des communautés ont été distribués ;
- Une enquête sur les situations d'enfants et d'adolescents privés d'accès à l'éducation a été réalisée par le partenaire et une experte locale pour élaborer un dossier de documentation des cas sur l'éducation en temps de pandémie qui sera présenté aux différentes instances locales et à l'ONU. Déjà grâce à cette recherche, le partenaire a réussi à réintégrer dans le système scolaire des adolescentes enceintes qui avaient décroché ;
- Des démarches ont été entreprises pour 21 enfants afin de les intégrer dans le système scolaire formel ;
- Suite à la Covid-19, une attention particulière a été accordée à la question de la prévention de la violence domestique et les 7 cas de violence identifiés, continuent à être suivis par le partenaire. Un soutien et un encadrement des familles qui ont perdu leurs proches à cause de la Covid ont aussi été mis en place.

Guatemala

Mis en œuvre par la Fundación Pedro Poveda, le projet cible les enfants en situation de vulnérabilité dans la communauté de Chinautla, zone périurbaine formée de communautés limitrophes à Guatemala City et de zones rurales.

Parmi les principaux résultats obtenus en 2020 :

- Aménagement d'une bibliothèque et d'une salle informatique afin de se conformer aux protocoles sanitaires suite à la Covid-19 et ainsi garantir la santé des bénéficiaires. De plus, ces espaces ont été équipés de matériel éducatif et informatif sur la pandémie ;
- 240 enfants et adolescents de Chinautla ont eu accès à des espaces éducatifs alternatifs (services offerts à la bibliothèque, la ludothèque et la salle informatique) qui contribuent au renforcement de leurs apprentissages et de leur développement personnel et social (promotion de la lecture par le biais de coins lecture ou du prêt de livres pour enfants et adolescents, service internet et ordinateurs pour la réalisation des devoirs et des recherches virtuelles, impression et promotion de jeux éducatifs) ;

- 36 enfants et adolescents, de 7 à 17 ans, exclus du système éducatif formel, ont désormais accès à un programme de tutorat, à savoir un programme d'éducation non formelle reconnu au niveau académique, qui leur permet d'acquérir les connaissances nécessaires pour poursuivre leurs études. De plus, dans le respect de leurs droits culturels, les enfants reçoivent des cours de poqomam, pour renforcer ou acquérir la langue autochtone ;
- Une école de vacances a été organisée pour 52 enfants avec différentes activités éducatives et récréatives ;
- Facilitation et accompagnement de 10 adolescents pour passer un Examen d'Orientation Professionnelle via Zoom afin de candidater aux différentes carrières proposées par el Instituto Nacional de Educación de Base de Chinautla (IOMEB) ;
- 75 familles ont reçu un soutien sous forme de sacs de nourriture, de produits d'hygiène et de matériel éducatif, afin de répondre aux besoins apparus en raison de la pandémie ;
- Rencontre avec 26 parents sur leur engagement dans la scolarisation de leurs enfants et suivi de l'inscription des enfants à l'école publique. Ces parents ont aussi été sensibilisés à la parentalité positive et aux droits de l'enfant ;
- 40 jeunes volontaires ont travaillé au sein de la bibliothèque et de la salle d'informatique et/ou dans le cadre de l'école de vacances.

2. Projet : Droit à l'éducation des enfants en situation de handicap mental au Tadjikistan

Le projet s'est déroulé sur deux ans (du 1 septembre 2018 au 31 août 2020) en coopération avec le partenaire local IRODA.

Les résultats suivants ont pu être atteints, selon les axes prioritaires :

- Axe 1 : Soutien à l'éducation inclusive des enfants en situation de handicap mental dans les écoles de Douchanbé
 - 219 enfants en situation de handicap mental ont pu accéder à une éducation de qualité et adaptée à leurs besoins et aptitudes dans 17 écoles publiques de la ville de Douchanbé : soit en classe d'adaptation, soit en classe « ordinaire », accompagnés, pour certains, de leurs tuteurs,
 - 68 parents d'enfants en situation de handicap ont acquis les connaissances et les capacités nécessaires pour mieux soutenir leurs enfants dans le processus d'inclusion,
 - Les classes d'adaptation et les classes inclusives ont amélioré leurs outils et méthodes de travail à travers la traduction et la diffusion des matériaux ULIS³, l'acquisition de l'équipement thérapeutique et récréatif pour les classes d'adaptation et l'installation d'un système vidéo.
- Axe 2 : Formation et sensibilisation des enseignants
 - Les enseignants et les directeurs de 18 écoles de Douchanbé et une école de Shahrtuz ont participé aux journées portes ouvertes et aux stages d'observation dans les classes d'adaptation et inclusives accompagnées par le partenaire local,

³ Les Unités localisées pour l'inclusion scolaire ou ULIS sont, en France, des dispositifs qui permettent la scolarisation d'élèves en situation de handicap au sein des établissements scolaires ordinaires.

-- L'Institut de Formation Continue pour les Enseignants de Douchanbé a intégré le module sur l'éducation inclusive dans son programme d'enseignement à partir du 1er septembre 2019. 396 enseignants ont déjà été formés à l'éducation inclusive dans ce cadre.

- Axe 3 : Promotion de l'éducation inclusive comme alternative à l'institutionnalisation
 - Malgré des difficultés initiales, un partenariat a été établi entre Iroda et deux internats de la ville de Douchanbé : N°1 et N°3. En outre, l'internat N°2 pour enfants et l'internat N°1 pour adultes (où sont transférés les enfants des internats N°1, N°2 et N°3 à l'âge de 18 ans) coopèrent sans, toutefois, conclure un accord officiel.

Au moins 313 parents d'enfants institutionnalisés ont participé aux différentes activités de sensibilisation et d'information pour mieux connaître les alternatives à l'institutionnalisation, et plus spécifiquement, les possibilités de scolarisation d'enfants en situation de handicap hors internats. En outre, 21 familles qui ont montré une détresse psychologique importante ont pu bénéficier d'activités complémentaires de soutien psychologique et de renforcement des liens parents-enfants. Quatre enfants ont été désinstitutionnalisés dans le cadre du projet et scolarisés dans les écoles inclusives, grâce à un soutien constant du partenaire local. 16 familles ont en outre montré leur volonté de ne pas transférer leurs enfants vers un internat pour adulte à leur majorité.

- Axe 4 : Sensibilisation et plaidoyer
 - 150 enfants avec et sans handicap ont participé à des activités de discussion et d'atelier en commun, ce qui leur a permis de mieux se connaître et d'exprimer leurs opinions sur l'éducation inclusive,
 - Plus de 20'000 personnes ont été directement sensibilisées aux avantages de l'éducation inclusive pour la société tadjike à travers des événements (concerts, sorties, etc.), des émissions télé et radio, des réseaux sociaux et des clubs de discussion,
 - Des initiatives de plaidoyer ont été menées en vue d'obtenir la reconnaissance officielle du statut d'assistant de vie scolaire dans le système éducatif du Tadjikistan.

3. Projet : Garantir le droit à l'éducation et l'éducation aux droits des enfants des villages reculés au Cambodge

Le projet s'est déroulé sur 27 mois (du 1 avril 2018 au 30 juin 2020) en coopération avec le partenaire local, Opérations Enfants du Cambodge (OEC).

Les résultats suivants ont été atteints :

- Résultat 1 : 71 enfants âgés de 3 à 6 ans ont eu accès à des activités récréatives, éducatives et thérapeutiques dans des crèches informelles - Trois crèches informelles ont accueilli les enfants 2 heures par jour, 5 jours par semaine. Ces lieux de convivialité sont gérés par des facilitateurs (formés et suivis par OEC), responsables des activités organisées pour les enfants et de la communication avec leurs parents en cas de questions sur la discipline positive ou les droits de l'enfant.

- Résultat 2 : 171 enfants âgés de 7 à 14 ans ont accédé à l'éducation informelle, dans 6 communautés de la province de Sihanoukville - Dans chaque communauté, une école est gérée par les membres de la communauté, avec le soutien d'OEC, des autorités locales et des associations de parents. Au sein de ces écoles informelles, les élèves ont appris à lire, à écrire et à compter. Ils sont allés à l'école 5 jours par semaine, 4 heures par jour. Pour transmettre ces connaissances, les enseignants, choisis au sein de la communauté, ont été formés à la pédagogie, à la discipline positive et aux méthodes de communication adaptées aux enfants. 51 enfants des écoles informelles (suffisamment âgés pour faire le trajet vers les écoles publiques éloignées) ont été préparés pour soutenir l'examen d'entrée et ont pu rejoindre l'école publique. L'éducation informelle et la protection des enfants passent également par l'accès à un meilleur environnement sanitaire et, pour cela, des latrines ont été installées dans 3 villages.
- Résultat 3 : Les parents des enfants scolarisés dans les écoles informelles ont été sensibilisés aux droits de l'enfant et ont été renforcés dans leur rôle de protection - Six associations de parents sont opérationnelles, regroupant au total 181 parents. Un représentant a été choisi pour chaque association et a été formé sur plusieurs thématiques telles que les droits de l'enfant, les violences et la parentalité positive. Les équipes d'OEC ont ensuite supervisé l'organisation de rencontres bimensuelles au cours desquelles les représentants de chaque association de parents ont transmis ce qu'ils ont appris au cours des formations aux autres familles.
- Résultat 4 : Les enfants connaissent leurs droits et sont sensibilisés à la prévention et au signalement des violences - Des clubs d'enfants ont été établis dans 6 écoles publiques et dans 6 écoles informelles, regroupant au total 351 enfants. Ces clubs sont des lieux privilégiés de convivialité, où les enfants ont appris de façon ludique quels sont leurs droits, comment se protéger contre les différentes formes de violence qu'ils peuvent rencontrer et à quelle personne de référence en parler. Six rencontres ont été organisées chaque année pour que les enfants puissent échanger sur leurs droits et sur les thématiques qui s'y rattachent (éducation, santé, maltraitance, etc.).
- Résultat 5 : Un réseau local de protection de l'enfance est actif dans la prévention, l'identification et le signalement des cas de violence - Les six enseignants des écoles informelles et les chefs de village sont devenus des personnes de référence dans les cas de violence à l'encontre des enfants. Ils ont été formés à la prévention, l'identification et le signalement des cas et travaillent en étroite collaboration avec les autorités locales et les équipes d'OEC pour partager les informations et trouver des solutions pour protéger les enfants. OEC a participé à la mise en place et à la coordination d'un réseau de protection de l'enfance comprenant des ONG partenaires, les autorités locales et les membres de différents groupes de travail, tels que le Comité du district pour la protection de l'enfance et le Comité communal pour les femmes et les enfants. Des rencontres mensuelles ont été organisées entre les membres du réseau afin d'établir une collaboration et une coopération systématique visant à partager et à traiter les informations préoccupantes.

4. Mise en place d'un espace adapté aux enfants pour soutenir l'éducation et développer la résilience des enfants à Budhanikhanta, Katmandou au Népal

Le projet a été mis en œuvre de janvier 2018 à décembre 2020, par le partenaire AAWAAJ dans l'école publique de Kapan Bal Uddar à Budhanikhanta, près de Katmandou. Afin d'améliorer la protection des enfants qui appartiennent à des familles migrantes et marginalisées et dont certains ont perdu leurs parents lors du tremblement de terre d'avril 2015, AAWAAJ a créé un Espace adapté aux enfants (EAE) au sein de l'école afin qu'ils puissent bénéficier d'un soutien éducatif, psychosocial et médical. L'objectif principal du projet était de garantir aux enfants leur droit à l'éducation et la mise à disposition des moyens nécessaires pour un apprentissage visant à prévenir l'abandon et l'échec scolaire tout en les sensibilisant aux droits de l'enfant et faisant la promotion de leurs bien-être émotionnel, social et relationnel par le biais d'ateliers créatifs favorisant la résilience.

Les principaux résultats obtenus ont été les suivants :

- 34 enfants en situation de vulnérabilité ont eu accès à l'EAE jusqu'à mars 2020. Les séances de soutien éducatif ont été suivies d'activités récréatives et d'expression artistique. Elles se sont déroulées sous la supervision des animateurs de l'EAE. Chaque jour, une collation a été offerte aux enfants qui participaient aux activités ;
- Face à la pandémie de Covid-19, le partenaire a mis en place une aide d'urgence sanitaire et alimentaire. Lors d'une première phase, 31 familles ont reçu des articles d'hygiène de base, des aliments et des équipements de protection individuelle. Lors d'une deuxième phase, 30 autres familles en ont bénéficié. De plus, AAWAAJ a continué à fournir un soutien psychosocial par téléphone et a sensibilisé les familles à une bonne hygiène, au lavage des mains et aux pratiques de distanciation sociale ;
- Jusqu'en mars 2020, une moyenne de 30 enfants ont participé à une formation sur la résilience organisée à tour de rôle par les participants des formations du BICE qui se sont tenues en 2016 et en 2019 ;
- Une moyenne de 30 enfants ont participé à des sessions mensuelles de prévention sanitaire animées par des professionnels de la santé de l'école d'infirmières locale et des autorités locales ;
- 3 séances mensuelles de soutien psychologique en groupe ont été organisées jusqu'en mars 2020 pour sensibiliser à la prévention et à la protection contre les abus, à la prévention de la Covid-19, et à la manière de réduire l'anxiété, le stress et la peur ;
- 15 visites de suivi ont été réalisées à domicile dans les familles des enfants accueillis au sein de l'EAE pour discuter des pratiques d'hygiène de base, de l'importance de la scolarisation de leurs enfants, de l'écoute des sentiments et de la manière de se respecter mutuellement. Des volontaires ont également distribué du matériel éducatif et des collations légères ;
- Pendant le confinement, les parents de 34 enfants ont été contactés une fois par mois par téléphone pour suivre la situation de leur famille, en leur fournissant également des conseils de prévention sur la Covid-19 ;
- 20 parents ont participé à des réunions mensuelles au cours du dernier trimestre de 2020, où ils ont pu parler de l'état de l'éducation de leurs enfants et des difficultés rencontrées par les familles ;

- 15 enseignants ont bénéficié de réunions mensuelles organisées par les animateurs d'AAWAAJ et le coordinateur de l'école afin de renforcer leurs capacités à créer un environnement protecteur et d'apprentissage adapté aux enfants.

L'EAE mis en place a répondu à un besoin réel sur le terrain et a rempli sa fonction en matière de soutien éducatif, psychosocial et médical en faveur d'enfants vulnérables. Le projet a contribué à réduire la vulnérabilité des enfants et des familles. En total, 120 enfants âgés de 8 à 12 ans ont été pris en charge et accompagnés lors des trois années du projet. Ceux-ci bénéficient désormais d'un environnement protecteur au sein de l'école, mais également au sein de leurs familles, grâce notamment au suivi effectué par le partenaire.

5. Projet : Promouvoir le droit des enfants des travailleuses de la soie à une petite enfance digne, Sidlaghatta (Karnataka), Inde

Le BICE et Aina Trust avaient débuté leur partenariat en 2012 avec un soutien à 60 enfants de 0 à 4 ans par an à Sidlaghatta. Depuis 2015, il s'est développé jusqu'à 150 enfants à travers 30 centres communautaires. A la fin du projet, en mars 2020, Aina a été en mesure d'obtenir une contribution externe au BICE pour continuer à soutenir les principales activités des centres à Sidlaghatta et de préparer l'autonomisation du personnel soignant et des assistantes maternelles.

Par ailleurs, le modèle de "soins communautaires à la petite enfance" développé par Aina Trust a prouvé qu'il permettait d'atteindre les enfants nécessiteux d'une manière plus durable, ce qui a conduit le gouvernement local et d'autres ONG opérant dans la région à le répliquer. Les enfants ont cessé d'accompagner leurs mères sur leur lieu de travail, un environnement généralement hostile à leur développement, et ils ont bénéficié de l'apprentissage d'entrer en relation avec d'autres enfants, d'activités récréatives et ludiques, d'habitudes saines en matière de sommeil et de régime alimentaire. Ils ont pu surmonter les problèmes d'anémie et de malnutrition grâce aux connaissances acquises par leurs parents en matière de santé, aux compléments alimentaires fournis par Aina et aux contrôles réguliers effectués par les médecins sollicités par Aina. Globalement, les soins précoces ont protégé et sauvé plus de 1 000 enfants d'un risque élevé de mortalité. D'autre part, les soignants et les assistantes maternelles ont été intensivement formés pour s'occuper des enfants dans leur plus jeune âge; ils ont appris à les garder propres, à privilégier une alimentation équilibrée pour leur croissance physique et cognitive et à prévenir ou soigner les maladies courantes avec les médicaments appropriés.

6. Projet : Alphabétisation fonctionnelle en français et orientation professionnelle en faveur d'enfants déscolarisés ou non scolarisés dans la commune de Sèmè-Podji au Bénin

Débuté en août 2019, l'école alternative des Franciscains Bénin a accueilli 75 enfants de 9 à 15 ans répartis en 3 classes, selon leur niveau au cours de la 1ère année 2019-2020. Suite à la Covid-19, du fait des fermetures des écoles et des besoins économiques des parents, seuls 56 élèves ont passé les examens de fin d'année, 18 ont redoublé car les acquis étaient trop fragiles. En septembre 2020, la 2^{ème} année scolaire a commencé avec 78 enfants dont 22 nouveaux, et, pour des raisons de mutation, l'équipe pédagogique a été renouvelée tout en garantissant le renforcement du programme

pédagogique élaboré. Six maîtres artisans formateurs ont été recrutés afin de réaliser une préformation sur 10 métiers, ce qui permettra aux enfants de choisir celui qui leur convient le mieux en fin de projet.

L'accompagnement psychosocial s'est développé avec le recrutement d'un assistant social ; un soutien alimentaire a été fourni à 25 enfants. De plus, suite aux bilans médicaux réalisés, la vaccination contre l'hépatite B a commencé.

Concernant le travail avec les employeurs des enfants, 2 causeries ont eu lieu, un recueil de la formation sur les droits des enfants apprentis au Bénin est en cours de finalisation.

La sensibilisation des adultes a été, en revanche, plus compliquée du fait de la Covid-19, mais aussi de la situation politique instable qui réduit la marge de manœuvre au niveau local.

7. Projet : Formations professionnelles et soutien psychosocial aux jeunes filles démobilisées des forces et groupes armés au Nord du Kivu en RD Congo

Débuté en avril 2018 à Goma, ce projet de 2 ans, mis en œuvre par la Fraternité laïque mariste Cœur sans Frontières (CSF) avec l'objectif de favoriser l'établissement d'activités génératrices de revenu pour 29 jeunes filles âgées de 15 à 18 ans sorties de groupes armés ou des maisons de tolérance, a pris fin en avril 2020.

Après avoir bénéficié d'une formation professionnelle au cours des années précédentes, les 29 jeunes filles ont été diplômées et réinsérées dans leur village d'origine auprès de leur famille, sauf une pour des raisons de sécurité. Comme le développement de leur activité risquait de prendre du retard à cause des mesures de confinement adoptées pour faire face à la Covid-19, le BICE a continué à les appuyer en leur apportant un soutien supplémentaire en seaux, savons et alimentation.

- Inclure les enfants en situation de handicap -

1. Projet: Changer une Vie 2 : ouverture des internats aux parents, aux bénévoles et aux experts dans l'objectif de désinstitutionalisation, Fédération de Russie

En novembre 2019, le BICE, en coopération avec deux de ses partenaires russes, le Centre de Pédagogie Curative (CPC) et Perspektivy, avait lancé la deuxième phase du projet « Changer une Vie » pour une période de deux ans. L'objectif du projet est de permettre aux enfants et aux jeunes adultes en situation de handicap institutionnalisés de créer et/ou rétablir des liens affectifs et une communication avec les personnes extérieures aux Internats. Le projet s'appuie notamment sur la réforme des internats selon l'ordonnance N°481, entrée en vigueur le 1 septembre 2015, selon laquelle les administrations des internats doivent contribuer au placement des enfants dans les familles d'accueil et restructurer leurs établissements en foyers de type familial.

Les activités suivantes ont été réalisées en année 1 du projet :

- 5 internats ont été visités par un groupe d'experts. La situation constatée pendant les visites de monitoring, ainsi que les recommandations ont ensuite été adressées aux internats et aux autorités locales ;

- 148 bénévoles ont été recrutés pour des visites régulières dans 7 internats où ils accompagnent 204 enfants en situation de handicap, à travers la participation à leur vie quotidienne, l'organisation d'activités et de sorties et le maintien des liens avec les familles biologiques ;
- 11 formations ont été organisées pour plus de 300 personnes, bénévoles et employés des internats pour leur permettre d'améliorer leurs pratiques d'accompagnement des enfants en situation de handicap. Les thématiques suivantes ont notamment été abordées : la communication alternative, les troubles du spectre autistique, l'intégration sensorielle et la pédagogie du jeu. Des publications spécialisées ont été distribuées dans les internats ;
- 46 familles ont été soutenues d'une manière individualisée psychologiquement et administrativement pour maintenir les liens affectifs avec leurs enfants institutionnalisés. ;
- 239 enfants institutionnalisés ont bénéficié d'activités éducatives telles que les visites des clowns thérapeutiques et des caninothérapeutes, la participation aux ateliers d'art-thérapie, les sorties aux parcs, aux musées ou théâtres, etc. ;
- 19 enfants ont bénéficié de l'accompagnement individualisé d'un physiothérapeute et 11 bénévoles et 21 parents ont été formés au positionnement de l'enfant en situation de polyhandicap et à la gestion posturale ;
- 15 consultations juridiques ont été fournies aux familles sur des sujets tels que : le recouvrement de la pension alimentaire ; l'opposition à la décision de l'internat d'hospitaliser un enfant à l'hôpital psychiatrique ; la possibilité de ne pas transférer l'enfant vers un internat pour adultes à sa majorité ; les conséquences légales des comportements agressifs d'un enfant institutionnalisé ; la possibilité d'une tutelle partagée avec le directeur d'internat, etc. ;
- Implication dans le plaidoyer en faveur d'une nouvelle législation sur la tutelle partagée qui pourrait permettre aux ONG, amis, bénévoles et membres de la famille d'avoir une tutelle partagée avec les internats des enfants et des adultes en situation de handicap. Cette législation permettrait de diminuer le pouvoir et l'emprise des internats sur les personnes en situation de handicap et amènerait un contrepoids dans la prise de décisions. Le projet de loi a été présenté par une délégation d'ONG à l'Administration Présidentielle et à la Chambre civile et il sera prochainement discuté au Parlement.

La pandémie de Covid-19 a eu un impact sur le projet dès la fin février 2020 avec les restrictions des visites dans les internats et l'annulation des réunions avec les autorités locales et nationales. Les visites des bénévoles dans les Internats ont été suspendues en avril suite à la mise en quarantaine des établissements à cause de la propagation du virus en Russie. Les bénévoles ont réussi à introduire la communication online, ce qui a non seulement permis de maintenir les liens affectifs, mais aussi de poursuivre et parfois d'intensifier les activités éducatives. Ce n'est que grâce à une forte mobilisation de la société civile qu'un certain nombre de bénévoles a pu retourner dans les internats, en partie pour remplacer les employés malades ou à risque. Pour cela, ils ont dû accepter de rester dans les internats sans possibilité de sortir et en observant des règles sanitaires très strictes pour des périodes de 15 jours. Malgré ces difficultés, la pandémie a aussi offert une nouvelle opportunité à 6 enfants qui ont été évacués d'urgence de leur internat vers les domiciles des bénévoles et des employés du partenaire Perspektiv de trouver enfin un foyer de type familial. De plus, de nouvelles familles d'accueil potentielles ont sollicité un soutien des partenaires locaux dans leurs démarches.

2. Projet: Appui à la protection et la promotion des droits des enfants en situation de handicap à Abidjan, Côte d'Ivoire

Du fait de l'état d'urgence prononcé suite à la pandémie de Covid-19 et de la fragile santé des enfants en situation de handicap (EHA) le Centre d'éveil et de stimulation des enfants handicapés (CESEH) a été fermé pendant 6 mois d'avril à septembre 2020. La vie des personnes en situation de handicap a été brutalement bouleversée, avec davantage d'isolement. Toutefois, DDE-CI a entrepris plusieurs initiatives en vue d'aider les enfants et leurs parents pendant cette période de crise sanitaire.

Les principaux résultats atteints en 2020 ont été les suivants :

- Concernant la santé
 - 42 enfants dont 17 filles ont bénéficié de 16 séances de rééducation fonctionnelle. Les acquis sont malheureusement plutôt faibles car la régularité est essentielle pour que ces enfants puissent se tenir debout et marcher,
 - des soins médicaux ont été prodigués à 30 enfants dont 14 filles (neuroleptiques pour les épileptiques notamment).
- Concernant l'éducation
 - Paiement des frais de scolarité et achat de kits scolaires pour 7 EHA dans des écoles ordinaires,
 - 78 enfants dont 29 filles ont bénéficié de causeries sur la connaissance du corps humain,
 - 66 enfants dont 24 filles ont participé à des séances de comptage,
 - 20 séances ont eu lieu sur l'autonomie dans la vie quotidienne et ont permis de travailler sur le brossage des dents, l'habillement, le contrôle des sphincters, etc.,
 - 60 enfants ont participé à diverses activités sportives : 14 séances de fitness, 14 séances d'athlétisme, 5 séances de tennis de table, 5 séances de boccé et 5 autres de natation, 3 séances de floorball,
 - 3 tournois ont été organisés par DDE-CI, et le centre a participé à 4 tournées extérieures (basketball, athlétisme, handimarathon, boccé).
- Concernant le soutien aux parents
 - 52 parents ont été reçus pour un soutien psychosocial,
 - des appels aux parents ont permis de prendre de leurs nouvelles pendant la fermeture du centre,
 - 2 groupes de parole ont permis à 38 parents de partager les difficultés rencontrées au quotidien et de se soutenir mutuellement,
 - 2 séances de sensibilisation sur le handicap ont été organisées dans 2 écoles, en faveur de 27 enseignants.

- Favoriser la résilience des enfants ainsi que de leurs communautés -

1. Projet : Construire la résilience pour faire face à la violence suite à la Covid-19, Chili, Paraguay, Pérou et Uruguay

Le projet est mis en œuvre depuis juillet 2020 par 4 partenaires également impliqués dans le programme Violence au Chili (VPSC) Pérou (CEDAPP), Paraguay (BECA) et Uruguay (JPC). Il vise à permettre aux enfants en situation de vulnérabilité, particulièrement exposés aux risques de violence en raison de la pandémie, d'être plus résilients et d'acquérir de nouvelles capacités pour faire face aux traumatismes subis.

Parmi les principaux résultats obtenus en 2020 :

- 30 professionnels de la protection de l'enfance ont développé et renforcé leurs compétences dans le domaine de la résilience des enfants ayant subi des traumatismes grâce à une formation de 3 sessions animées par une experte de l'Unité de recherche sur la résilience du Département de psychologie de l'université catholique de Milan ;
- Après la formation, chaque partenaire a bénéficié de sessions de supervisions avec l'experte pour réfléchir à l'élaboration de propositions pour appliquer l'approche fondée sur la résilience dans le cadre de ses activités et les rendre les plus cohérentes possibles avec les principes de résilience ;
- Au Chili, avec la participation de 10 jeunes multiplicateurs, le partenaire a complété la méthodologie Grain de Sable avec des éléments issus de la résilience et de la campagne « Un trato por el Buen trato » afin de la rendre plus accessible pour le travail au niveau communautaire. Il a élaboré une publication avec d'une part une proposition de formation des jeunes multiplicateurs sur la participation, la résilience et la bienveillance et, de l'autre, une série d'activités à développer en milieu communautaire avec les enfants et les adolescents. Une réflexion est en cours pour l'élaboration d'une scène supplémentaire du film Grain de sable qui sera diffusé en milieu scolaire et communautaire ;
- Au Paraguay, le partenaire a élaboré une bande dessinée sur les capacités et les facteurs de protection pour faire face à la violence et au trauma causé par la pandémie. Deux ateliers ont été mis en place avec 10 jeunes Pytyvohara pour élaborer le matériel qui sera utilisé lors des ateliers Grain de sable en milieu scolaire et dans les espaces communautaires ainsi que lors des formations avec les adultes relais ;
- Au Pérou, un site web a été élaboré pour faciliter le développement de la résilience des enfants et des adolescents en situation de vulnérabilité. A cet égard, une formation sur la méthodologie « Design thinking »⁴ a été dispensée en prenant en compte le diagnostic sur les besoins des bénéficiaires (types de violences dont les enfants et adolescents sont victimes, plus particulièrement les formes de violence en ligne, l'accès aux nouvelles technologies et le type de contenu audiovisuels le plus vu par les enfants et adolescents). De plus, 9 sessions ont été réalisées avec l'objectif de sélectionner le contenu virtuel en fonction du niveau de la population cible. Une session a également eu lieu avec une juriste pour recevoir des conseils sur le consentement informé des enfants et des adolescents ;

⁴ Le Design Thinking est une méthodologie qui tourne autour de l'expérience de l'utilisateur. Sa mise en œuvre génère des solutions permettant aux développeurs de se mettre à la place de leurs propres utilisateurs.

- En Uruguay, le partenaire a réalisé 6 vidéos de 10-15 minutes chacune, où 6 experts, au niveau local et régional en la matière présentent différentes perspectives et thématiques autour de la résilience. Une autre vidéo a été élaborée avec la participation de 6 adolescents sur l'identification de facteurs de résilience clé dans leur vie pour surmonter l'adversité. Ces vidéos permettent d'identifier, promouvoir et renforcer la résilience chez l'éducateur pour ensuite créer des stratégies visant à promouvoir la résilience chez les enfants, les adolescents et les jeunes par le biais du lien éducatif. À cette fin, des guides d'atelier ont été élaborés pour faciliter la mise en œuvre dans leur pratique quotidienne de la promotion de la résilience.

2. Projet : Formation en ligne Tuteurs de Résilience, Mozambique

Cette formation en ligne (la 2^{ème} du cycle commencé en 2019) a été réalisée en collaboration avec l'Association mozambicaine des éducateurs lasalliens, impliquant les 3 centres socio-éducatifs de la ville de Beira : Collège La Salle, une école privée pour garçons et filles de 3 à 6 ans ; Ecole Jean XXIII pour garçons, filles et adolescents de 6 à 18 ans et le Centre Educatif La Salle situé dans l'un des quartiers les plus pauvres de la ville. Des travailleurs sociaux d'autres institutions ainsi que des éducateurs et des volontaires de Cabo Delgado (diocèse de Pemba), qui travaillent avec les personnes déplacées dans la région en raison des conflits armés et des catastrophes naturelles, ont également participé à l'événement.

Grâce à cette initiative, 32 nouveaux tuteurs de résilience ont été formés, avec un impact sur plus de 13 777 enfants et adolescents qui bénéficieront indirectement de la méthodologie et des outils appréhendés par les éducateurs lors de la formation. Cette année la formation s'est concentrée sur la figure de l'opérateur social en tant que tuteur de résilience. Le fort sentiment d'appartenance à son propre groupe culturel qui est ressorti doit être traité avec prudence pour éviter qu'il se transforme en intolérance à l'égard d'autres groupes. Il s'agit d'une question prioritaire qui mérite d'être approfondie, en particulier avec les éducateurs qui travaillent avec des populations déplacées, car ils sont appelés à accompagner des personnes qui n'appartiennent pas nécessairement à leur groupe socioculturel.

3. Projet: Renforcement des capacités pour une prise en charge résiliente des enfants victimes de violences, RD Congo

La formation en présentiel des personnes ressource qui avait été reportée en 2019 à cause d'Ebola a dû l'être aussi en 2020 à cause de la Covid-19. Le BICE et la psychologue togolaise qui intervient à ses côtés pour renforcer la prise en compte de la dimension culturelle dans le projet, ont alors proposé d'autres activités aux partenaires locaux :

- A Goma, 15 participants ont travaillé sur le référencement des victimes de violences au Nord Kivu, sous la direction de GHOVODI ;
- Deux matinées d'échange entre 8 personnels de PEDER et GHOVODI ont été l'occasion de croiser les pratiques en période de Covid-19 et de proposer des actions pour y faire face ;
- 2 séances en visioconférence sur la résilience ont eu lieu avec une intervenante de l'Université catholique de Milan, pour 21 intervenants ;
- un documentaire a été réalisé ;

- une vidéo de sensibilisation sur la mise en œuvre de l'approche résilience par GHOVODI, en swahili et en français, de 8 minutes a été réalisée. Elle permet de faire connaître l'approche résilience au réseau des professionnels des associations partenaires pour une meilleure coordination de leur travail, et est diffusée aux enfants et aux familles bénéficiaires, pour montrer des exemples de résilience et de réussite ;
- 500 prospectus explicitant l'approche résilience ont été imprimés à l'attention des parents pour favoriser leur implication auprès de leur enfant en difficulté.

4. Publication du cahier *Justicia Restaurativa y Resiliencia*

Cette publication réunit et analyse une sélection d'histoires de vie que tous les partenaires du programme Enfance sans Barreaux, en particulier ceux de l'Amérique latine, ont alimenté. La publication présente les témoignages d'enfants et d'adolescents en conflit avec la loi qui ont vécu des expériences de réelle transformation, grâce à la proximité d'adultes marquants qui ont encouragé des processus de résilience chez eux. L'expérience accumulée par le programme a, en effet, montré au fil des ans, que la réinsertion socio-familiale de ces enfants est possible lorsqu'on travaille dans le cadre d'une justice réparatrice, enrichie par une perspective de résilience. Les deux dynamiques – la réparatrice et la résiliente – se complètent ainsi dans les histoires que le BICE a étudiées et offrent des orientations pour accompagner plus efficacement les enfants privés de liberté. La version en français du cahier sera disponible à l'été 2021.

APPUI PONCTUEL

Projet : Enregistrement des naissances, Togo

Après un projet pilote en 2019, le BICE soutient l'Association pour la promotion et la protection de l'enfant et de la jeune fille (A2PEJF-Togo) pour un projet d'état civil plus large de 18 mois sur 10 villages du sud-est du Togo, et qui vise la pérennisation de l'enregistrement précoce des naissances. Débuté le 1^{er} septembre 2020, il a déjà permis de :

- Identifier 354 enfants sans état civil et de constituer le dossier pour demander un jugement supplétif de naissance pour 311 d'entre eux ;
- Rencontrer les acteurs administratifs et communautaires et former 46 acteurs locaux ;
- Constituer 10 cellules communautaires chargées de la pérennisation du projet.

URGENCE COVID-19

La pandémie de Covid-19 qui continue de frapper la planète entière et dont les graves conséquences sanitaires, socio-économiques et relationnelles se ressentent déjà, notamment dans les pays où les politiques publiques en faveur des populations en situation de vulnérabilité sont les plus défailtantes, a poussé le BICE à apporter, dans un premier temps, une aide humanitaire (essentiellement vivres alimentaires et produits d'hygiène) à 22 associations qui étaient confrontées à des situations d'urgence grâce à la générosité de ses donateurs ou à travers la réallocation de fonds consentie par des bailleurs.

Ci-dessous sont reportées les actions soutenues à 100% par des fonds du BICE ; les autres étant mentionnées dans le cadre des programmes et projets correspondants.

Tout en étant conscient des besoins immédiats qui persistent, en décembre 2020, le BICE a décidé de s'engager – en très grande partie grâce à ses fonds propres - sur le moyen terme afin d'accompagner 21 projets locaux. Sans, bien sûr, ignorer les menaces de la pandémie, le BICE a souhaité se tourner vers les opportunités que les bouleversements liés à la Covid-19 entraînent. Opportunités pédagogiques, opportunités de repenser le modèle de croissance, opportunités culturelles, écologiques qui permettent un changement de regard sur la réalité du monde - à commencer par celle proche de nous - pour retrouver un équilibre de vie personnel et en société.

Le BICE propose ainsi la co-construction solidaire d'un programme multipays où les membres de son réseau sont mobilisés selon deux objectifs :

- Continuer de répondre à certaines urgences humanitaires spécifiques des enfants ;
- Développer une action à choix dans le cadre de l'un des 2 thèmes suivants :
 - Parentalité responsable afin de lutter contre la violence intrafamiliale et assurer à l'enfant un environnement familial bienveillant,
 - Activité génératrice de revenu dans des conditions dignes et respectueuses des consignes sanitaires au niveau des parents afin de contribuer au développement de leur enfant ou au niveau de l'adolescent/jeune.

Dans le rapport moral 2021, il sera fait état des résultats atteints par cette initiative.

En outre, courant 2020, le BICE a ouvert une page web en français et en espagnol sur son site internet spécialement dédiée aux ressources sur la Covid-19 élaborées par notre association et d'autres organisations et agences internationales. Pour les partenaires hispanophones, le BICE a aussi organisé une série de 7 webinaires destinés en particulier aux parents et aux enseignants sur des thèmes tels que la prévention des violences intrafamiliales et les activités qui favorisent le développement des facteurs de résilience en temps de Covid-19.

RD Congo et Togo

Si, selon les données dont nous disposons, les pays africains où les partenaires du BICE interviennent ont connu peu de victimes de la Covid-19, l'impact économique et social a été désastreux. Un soutien d'urgence a été apporté en mai 2020 à 3 membres du réseau - Groupe Jérémie et Fraternité laïque mariste Cœur sans Frontières à l'est de la RD Congo et à l'A2PEJF-Togo pour aider leurs bénéficiaires à faire face à la pandémie. Des dispositifs de lavage des mains, du savon, de gel hydroalcoolique ainsi qu'un soutien alimentaire ont été fournis. Des séances de sensibilisation communautaire ont été aussi organisées pour expliquer les gestes barrière et autres mesures de précaution à adopter pour prévenir la diffusion du virus. Au total, 658 enfants, 10 écoles congolaises et 5 villages togolais ont bénéficié de cette initiative.

Fédération de Russie

En Russie, les mesures de distanciation sociale pour prévenir la propagation de la Covid-19 ont été en vigueur dès la fin février 2020, ce qui a conduit à une situation d'isolement particulièrement difficile pour les enfants en situation de handicap. Ceux qui vivent en famille ont ainsi vu leur accompagnement éducatif, psychosocial et psychomoteur stoppé net. Ceux hébergés en internat étaient coupés du monde ; les visites de bénévoles étant interdites. Le Centre de Pédagogie Curative (CPC) qui soutient

les enfants en situation de handicap mental et polyhandicap à Moscou a ainsi dû passer à l'accompagnement online, absolument essentiel pour :

- assurer la continuité pédagogique avec les enfants qui ont besoin d'un soutien particulier ;
- maintenir une routine et un lien affectif qui sont indispensables pour les enfants en situation de handicap mental ;
- garder le lien avec les familles qui se retrouvent extrêmement isolées avec des enfants qui nécessitent un accompagnement soutenu.

190 familles ont demandé d'être suivies online. Malheureusement, toutes les familles et tous les éducateurs et bénévoles du CPC ne disposaient pas de l'équipement technique nécessaire (ordinateur avec un micro et caméra). Et même si le CPC avait déjà mis tous les ordinateurs et tablettes des bureaux et des maisons des employés à disposition des familles, cela ne suffisait pas non plus. Le soutien du BICE a donc servi à l'achat de 3 ordinateurs portables, 3 haut-parleurs et 3 caméras.

En outre, pour permettre aux bénévoles qui accompagnent les enfants dans les familles et dans les internats de continuer à se former et à être supervisés (près de 200 personnes à travers toute la Russie, y compris près de 100 bénévoles impliqués dans les internats dans le cadre du projet *Changer une Vie – 2*), le CPC a utilisé ce soutien pour payer un abonnement annuel d'une plateforme permettant des réunions et des formations en ligne.

Enfin, certains bénévoles ont visité les familles malgré le confinement pour les raisons suivantes : i) installer l'ordinateur et expliquer aux familles comment cela fonctionne et ii) amener des repas et des médicaments aux familles monoparentales qui ont des enfants avec des handicaps nécessitant une présence permanente du parent / permettre au parent de sortir pour faire les courses. Pour prévenir la propagation du virus pendant ces visites, les bénévoles ont utilisé des masques, des gels hydroalcooliques, des gants et des thermomètres que le CPC avait pu acheter grâce au soutien du BICE.

Paraguay et Pérou

Face aux situations dramatiques provoquées par le coronavirus et le confinement au Pérou, souvent aggravées par une inaction des pouvoirs publics, dans les quartiers pauvres de Huaycán et Monterrey A, à la périphérie de Lima ainsi qu'à Arequipa, le BICE a soutenu ses partenaires CEDAPP et OPA Niños Libres pour aider les familles les plus démunies. Parmi les principaux résultats obtenus :

- 145 familles, 48 de Huaycán, 46 de Monterrey et 51 de Arequipa, dont 916 enfants et adolescents ont reçu une aide alimentaire et sanitaire ;
- Des flyers ont été distribués pour diffuser la ligne téléphonique de prise en charge psychologique gratuite, *Cedapp Te Escucha* (voir programme Violence).

Le BICE a également soutenu son partenaire Callescuela au Paraguay. Dans les quartiers pauvres d'Asunción et d'Alto Paraná, dans lesquels il intervient, les familles ont subi de plein fouet le confinement. Leur quotidien, déjà difficile et incertain habituellement, est devenu invivable. Parmi les principaux résultats obtenus :

- Les communautés organisent des soupes populaires pour s'entraider. L'achat d'aliments pour réaliser ces repas a été organisé ;
- 248 familles, dont 528 enfants et adolescents, de 6 districts ont reçu des repas entre avril et juin 2020. Au total 42'025 repas ont été servis.

Inde

La dévastation causée par la Covid-19 est énorme, en particulier pour les personnes économiquement pauvres, les salariés journaliers et les autres secteurs vulnérables de la population. Au milieu de cette

crise, Aina Trust a élargi ses services dans les taluks de Chickballapur et de Sidlaghatta car les autorités administratives locales ont délivré à son personnel des "laissez-passer d'urgence Covid-19" dans le cadre de l'autorité de gestion des catastrophes. Avec le soutien du BICE, Aina concentre ses services de secours sur les enfants, les mères, les soignants et les personnes âgées et participe activement à la distribution de paquets de nourriture et de lait. Aina a pu acheter des céréales ainsi que du savon désinfectant et des masques de protection et les distribuer à environ 1 075 familles.

Liban

La situation socio-économique de la population libanaise et des réfugiés syriens et irakiens a continué à se détériorer, le coût des denrées de base ayant augmenté de manière exponentielle en raison de la profonde crise financière, aggravée par l'impact de la Covid-19 et des conséquences de l'explosion qui s'est produite dans le port de Beyrouth le 4 août 2020. C'est dans cet esprit que, grâce à l'appui du BICE, Fratelli (initiative menée conjointement par la Congrégation des Frères des écoles chrétiennes et des Frères maristes) s'est associé à l'œuvre des Jésuites "Pain qui cherche la faim - Opération Beyrouth" et facilité la préparation de 800 repas par jour. L'apport spécifique de Fratelli a consenti la préparation de 500 repas par jour pendant les trois semaines d'août qui ont suivi l'explosion venant ainsi en aide au total à près de 2 000 enfants et adultes. Une attention particulière a été prêtée à ce que les repas des enfants aient de la viande ou alors un complément en protéines pour prévenir le risque d'anémie. Par ailleurs, le BICE a également fourni du matériel sanitaire et assuré l'exécution des tests Covid du personnel de Fratelli.

SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

Dynamique *De la Convention aux Actes*

Ayant rejoint la Dynamique « De la Convention aux Actes ! » en 2019, le BICE faisait partie des 26 organisations qui ont adressé une lettre ouverte au président de la République française en novembre 2020, à l'occasion du 31^e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant. Rédigée suite à un constat préoccupant - l'effectivité des droits de l'enfant est encore loin d'être acquise en France et dans le monde - cette lettre appelait le président « à porter une ambition forte et une gouvernance renouvelée pour l'enfance et la jeunesse, en France comme à l'international ».

Le BICE a également participé à la création et la mise en page d'un observatoire intitulé qui liste les avancées, reculs et stagnations des droits de l'enfant depuis la publication des 12 actes et 69 recommandations de la Dynamique en 2019. Ce livret rappelle ainsi la pertinence de leur contenu, particulièrement en période de pandémie, où la crise agit comme un révélateur des inégalités préexistantes.

Festival en ligne de films documentaires sur les droits de l'enfant

Suite à la première édition en 2019, le BICE a souhaité renouveler son festival en ligne en 2020. Ayant pour but de sensibiliser le grand public aux droits de l'enfant, à travers un format accessible depuis toute la France, la deuxième édition a eu lieu du 31 août au 27 septembre 2020. Quatre films documentaires y ont été présentés, sélectionnés parmi les coups de cœur des éditions passées du festival en salles *Enfances dans le Monde* :

- *Rewind* de Sasha Joseph Neulinger (édition 2019) : le courageux combat d'un homme pour reconstituer le puzzle de son enfance abusée ;

- *Buddha in Africa* de Nicole Schafer (édition 2019) : le parcours d'un adolescent malawite tiraillé entre la culture de ses ancêtres et celle de ses éducateurs ;
- *Oleg, une enfance en guerre* de Simon Lereng Wilmont (édition 2018) : un aperçu fort et émouvant de la vie d'un jeune garçon grandissant en zone de guerre,
- *Des rêves sans étoiles* de Mehrdad Oskouei (édition 2017) : une plongée pleine d'émotions et d'espoir dans un centre de réhabilitation pour filles en Iran.

Le festival a été organisé en partenariat avec CFRT-Le Jour du Seigneur, RCF et Télérama Sorties. Le BICE est intervenu lors de l'émission radio « Je pense donc j'agis », diffusée sur RCF le 22 septembre 2020 afin d'y présenter le festival et notamment le film *Oleg, une enfance en guerre*, ce qui a permis d'évoquer la situation des enfants dans le contexte du conflit en Ukraine. Les informations pratiques de l'événement et le lien vers le site web ont été diffusés sur les réseaux sociaux et plateformes des partenaires. Signis et le site Film-documentaire.fr ont également consacré un article à l'événement sur leurs sites web.

Les spectateurs ont eu accès aux films gratuitement sur inscription et ont été invités à laisser des notes et commentaires sur chaque film qui se sont tous révélés être très positifs. Au total, 781 inscriptions ont été enregistrées.

Festival *Enfances dans le Monde* - Public scolaire

L'année 2020 marquait le 10^e anniversaire du festival *Enfances dans le Monde*. Au vu du contexte sanitaire, cette nouvelle édition n'a pas pu se tenir en salles. Le BICE a donc proposé deux options aux établissements scolaires inscrits : une édition en ligne, avec un accès sécurisé aux films permettant une projection en classe, ou une édition dite « décentralisée » organisée sur quelques jours au sein de l'établissement scolaire en présence d'un membre du BICE qui présentait les films et les droits de l'enfant associés à ceux-ci. L'édition en ligne de substitution s'est déroulée sur 2 semaines : du 23 au 27 novembre pour les films en compétition pour le Prix des Jeunes, et du 14 au 18 décembre pour les films hors compétition. Six films étaient à l'affiche abordant des thématiques comme le travail des enfants, la justice juvénile, des initiatives d'adolescents en faveur de l'écologie...

Au total, 380 entrées ont été enregistrées (1 entrée = 1 personne visionnant 1 film) pour 196 élèves participants⁵, répartis dans quatre établissements scolaires différents. Au niveau des entrées, cela représente une baisse de 87,8% par rapport à l'édition 2019. Elle s'explique par le contexte sanitaire qui a découragé de nombreux établissements à s'inscrire initialement à l'édition en salles ou à participer à l'édition en ligne. Néanmoins, le BICE a reçu d'excellents retours des établissements ayant participé, tant de la part des enseignants que des élèves. Parmi les 196 élèves participants cette année, 46 ont formé le Jury des Jeunes. Tous ont pu préparer les projections en amont grâce aux fiches pédagogiques rédigées par le BICE et voter à l'aide de la fiche d'évaluation individuelle des films. C'est finalement le film *The Money Stone* de Stuart Harmon qui a remporté le Prix des Jeunes 2020, parmi les cinq films en compétition. Ce documentaire suit des adolescents qui travaillent à des centaines de mètres sous la jungle du Ghana pour arracher un peu d'or à la terre, risquant leur vie pour une hypothétique fortune et sacrifiant leur scolarité. Le réalisateur du film a tenu à remercier les élèves membres du jury à travers une vidéo.

⁵ A ces chiffres s'ajoutent ceux d'une édition décentralisée ayant eu lieu en janvier 2021, avec 114 élèves inscrits, tous membres du Jury des Jeunes, et 580 entrées enregistrées. Ainsi, l'édition 2020 du festival a regroupé 310 élèves, dont 160 membres du Jury des Jeunes, pour un total de 950 entrées enregistrées (-69,7% par rapport à l'édition 2019).

Journée mondiale du refus de la misère

Pour la première fois, le BICE a rejoint en 2020 le Collectif France « 17 octobre – Refuser la Misère », mené par ATD Quart Monde, pour organiser la Journée mondiale du refus de la misère dont le thème annuel était « Vers une justice sociale et environnementale ». Le BICE a ainsi contribué à la création d'un kit pédagogique destiné aux enseignants d'école primaire et de collège, en y proposant une fiche pratique sur « Comment organiser un ciné-débat ? » et une filmographie de films documentaires adaptée au thème de la journée.

La journée du 17 octobre 2020 a eu lieu sur le parvis du Trocadéro. La majorité des animations initialement prévues ont dû être annulées en raison de la crise sanitaire. Le BICE avait notamment prévu d'organiser et d'animer un ciné-débat autour du film *Plastic China* de Jiu-Liang Wang. Le BICE est également intervenu lors du temps officiel de prise de parole afin de lire trois témoignages d'enfants du monde en situation de pauvreté et qui ont vu leur avenir s'éclairer (une fille du Guatemala, une adolescente cambodgienne et un garçon de RD Congo). Cette prise de parole, qui a été diffusée en live et en replay sur YouTube, a permis au BICE de contribuer à sensibiliser aux droits de l'enfant à l'international.